MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

INVENTAIRES DE FAUNE ET DE FLORE

FASCICULE 52 ANNEE 1989

MAMMIFERES D'EUROPE

SEMINAIRE TECHNIQUE INTERNATIONAL
PARIS, 27-29 JUIN 1988
ACTES

Par François de BEAUFORT, Editeur
et Vincent VIGNON.



SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SOCIETAS EUROPAEA MAMMALOGICA

PARIS

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

MAMMIFERES D'EUROPE

SEMINAIRE TECHNIQUE INTERNATIONAL

PARIS, 27–29 JUIN 1988

ACTES





Source : MNHN, Paris

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

INVENTAIRES DE FAUNE ET DE FLORE

FASCICULE 52 **ANNEE 1989**

MAMMIFERES D'EUROPE

SEMINAIRE TECHNIQUE INTERNATIONAL
PARIS, 27-29 JUIN 1988
ACTES

OBJECTIFS ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE LA **S.E.M.**.

Par François de BEAUFORT, Editeur
et Vincent VIGNON.

Séminaire réalisé avec le soutien
du Ministère de l' Environnement,
Direction de la Protection de la Nature.

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE **SOCIETAS EUROPAEA MAMMALOGICA**



PARIS

Source : MNHN, Paris

Edité par le SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Service scientifique national associé par convention permanente au

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

DANS LA COLLECTION : "INVENTAIRES DE FAUNE ET DE FLORE"

Fondateur, Directeur scientifique : François de BEAUFORT

Directeur de la publication : Hervé MAURIN

Mise en page : Vincent VIGNON
Illustrations : R. REBOUSSIN

Comité Permanent du Secrétariat de la Faune et de la Flore :

J. ALLARDI, F. de BEAUFORT, G. BERNARDI (Président d'honneur), P. BLANDIN, J.-P. GASC, J.-M. GEHU, G. JARRY, J.-Cl. LEFEUVRE, J.-P. LUMARET, S. MULLER, D. MUSELET, L. OLIVIER, J.-Cl. QUERO, M. RICARD

Diffusé par la SOCIETE POUR L'INVENTAIRE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE
c/o Secrétariat de la Faune et de la Flore

Copyright © 1989 by Secrétariat de la Faune et de la Flore
Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier - 75231 PARIS CEDEX 05

ISSN 0246 - 3881

ISBN 2 - 86515 - 052 - 6

Dépot légal 1989 - II

Edité en Mai 1989

Source : MNHN, Paris

SECRETARIAT DE LA FAUNE
ET DE LA FLORE
MUSEUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE,
PARIS

SOCIETAS EUROPAEA MAMMALOGICA

OBJECTIFS ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE LA S.E.M. (A.G. du 29 juin 1988)

Actes du Séminaire Technique International sur les Mammifères d'Europe,tenu à Paris du 27 au 29 juin 1988 au Muséum National d'Histoire Naturelle ; et compte rendu de l'assemblée générale constitutive de la **S.E.M**. du 29 juin 1988.

Par François de BEAUFORT *
c/o Secrétariat de la Faune et de la Flore
Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75005 PARIS
FRANCE

* Avec le concours du Secrétariat de la Faune et de la Flore
Muséum National d'Histoire Naturelle
et l'assistance de Vincent VIGNON.

Source : MNHN, Paris



Roger Reboussin.

Source : MNHN, Paris

SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LES MAMMIFERES D'EUROPE.

- PARIS, 27-29 JUIN 1988 -

Le "Séminaire International sur les Mammifères d'Europe" s'est tenu à Paris, au Muséum National d'Histoire Naturelle, du 27 au 29 juin 1988 à l'initiative du Secrétariat de la Faune et de la Flore. Il a été ouvert par FRANCOIS LETOURNEUX, directeur de la Protection de la Nature et JEAN DORST, membre de l'Institut qui ont souligné le besoin de coordination et de synthèse européennes ; les conclusions en ont été tirées par JEAN SERVAT, directeur de l'Office National de la Chasse.

Cette première réunion rassemblait par pays le ou les spécialistes des mammifères susceptibles de coordonner à l'échelon de leur propre pays les contributions à des travaux européens ; les représentants de 17 pays - dont douze présents - se sont déjà déclarés candidats à participer au premier programme de travail qui a été convenu : synthèse sur la répartition géographique actuelle des mammifères d'Europe ; étude de l'évolution dans le temps de la répartition - en extension ou en régression - de quelques vingt cinq espèces ; estimation des populations européennes d'une première dizaine d'espèces.

Ces premiers objectifs seront conduits sur la base d'une méthodologie commune qui a été mise au point dans le détail et qui permettra les synthèses européennes, et avec l'aide d'un secrétariat d'enquête commun - le Secrétariat de la Faune et de la Flore - qui assurera aussi le traitement informatique des données.

Il a été convenu que les résultats des travaux seront mis à la disposition des grandes organisations inter-gouvernementales européennes : Communautés Européennes (C.E.E.), Conseil de l'Europe et Commission Economique Européenne (E.C.E. - Nations Unies), qui ont prévu d'apporter leur soutien au projet.

Les mammalogistes ont profité de ce qu'ils étaient réunis pour créer une société européenne d'étude des mammifères, la **SOCIETAS EUROPAEA MAMMALOGICA**, présidée par FRANCOIS DE BEAUFORT qui a dirigé les travaux du Séminaire ; les Vice-Présidents en sont KIRILL ZYKOV (U.R.S.S.) et ANTHONY MITCHELL-JONES (ROYAUME-UNI) ; les autres membres du bureau étant un secrétaire général ROLAND LIBOIS (BELGIQUE), une secrétaire générale adjointe MARIA DA LUZ MATHIAS-MADUREIRA (PORTUGAL), un trésorier JEAN DENIS BOURQUIN (SUISSE), un trésorier adjoint GIOVANNI AMORI (ITALIE).

Source : MNHN, Paris

SOMMAIRE

OBJECTIFS ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE LA S.E.M.

Source : MNHN, Paris

SOCIETAS EUROPAEA MAMMALOGICA

OBJECTIF : synthèse européenne des connaissances sur la répartition,le statut des Mammifères d'Europe et leur conservation. Echanges scientifiques entre les mammalogistes européens. Diffusion des travaux scientifiques.

I. CONSTITUTION LEGALE DE LA SOCIETE.

1) Assemblée générale constitutive le 29 juin 1988 à Paris.
   Membre Fondateurs et nomination du bureau (voir annexe 1)
2) Elaboration des statuts (voir annexe 2).
3) Déclaration officielle (en France loi 1901) le 24 octobre 1988.
4) Ouverture d'un compte bancaire intitulé "Association S.E.M." à la B.N.P. Paris Censier.

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé Rib
3004	01299	00000944127	85

5) Ressources prévues :
   - subvention de l'Office National de la Chasse (France) : 10 000 F
   - cotisation des membres : 250 F
6) Composition du Bureau (voir annexe 1).

II. PROCHAINES REUNIONS (Prévisions)

- Mi-novembre 1989 à Lausanne.
- En 1990 au Portugal ou au Conseil de l'Europe.
- En 1991 au lieu non retenu en 1990.

Les langues utilisées seront le français, l'anglais et la langue du pays qui reçoit.

III. MEMBRES DE LA S.E.M. ET RESEAU D'INFORMATEURS

- Chacun recherchera des membres dans son pays et dans de nouveaux pays non encore représentés pour proposer leur adhésion lors de la prochaine assemblée générale.

Source : MNHN, Paris

- Une coordination nationale est à mettre en place dans chaque pays membre.

- Il est suggéré de rechercher des personnes possédant des données sur d'autres pays que le leur, les données étant transmises au coordonnateur du pays d'origine.

- Une liste de tous les coordonnateurs et observateurs sera publiée dans les documents transitoires et dans le document final.

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL

1) Atlas des Mammifères d'Europe

Objectif : synthèse des connaissances sur la répartition des Mammifères d'Europe.

a/ couverture géographique

- (voir annexe 5)

b/ Système Cartographique

- U.T.M. 50x50 km.
- Le traitement des données et la cartographie automatique sont pris en charge par le Secrétariat de la Faune et de la Flore à Paris.

c/ Les sources d'informations

1. Constitution de fichiers nationaux.
2. Les données de terrain
   - Elles sont transmises par les informateurs du réseau au coordonnateur du pays d'origine.
   - Une validation scientifique est souhaitable au niveau national.
3. Les données publiées
   - Une bibliographie est à constituer et à mettre à jour pour être publiée avec l'atlas.
4. Les collections des Musées.
   - Les échanges d'informations entre les musées des différents pays concernés sont à promouvoir, en particulier pour les données étrangères au pays qui les possède.

Source : MNHN, Paris

d/ La mesure du temps.

- Les données de synthèse européenne sont enregistrées par le Secrétariat de la Faune et de la Flore à la décennie,donc par période de 10 en 10 ans.

- Les traitements pourront s'articuler autour de deux dates charnières : 1900 et 1970.

- Les données nationales brutes sont à conserver par les coordonnateurs nationaux avec la plus grande précision possible (lieu et date).

e/ Les documents techniques d'enquêtes.

- (Voir annexe 6).

f/ La taxonomie de référence.

- (voir annexe 6)

- Le projet ne comprend pas les Cétacés pour lesquels la problématique dépasse l'échelle européenne.

2) Bibliographie

a/ Une bibliographie des Mammifères d'Europe est à réunir et à mettre à jour (voir en annexe 6 : les fiches standards et le système d'indexation).

3) Livre Rouge des Espèces Menacées en Europe

a/ Objectif : synthèse des connaissances sur le statut des Mammifères menacés en Europe.

4) Données sur les Populations

a/ Le statut et la recherche d'une évolution historique pour certaines espèces (voir annexe 6 : liste des espèces pour lesquelles une évolution historique est recherchée).

5) Zones de grand intérêt pour la conservation des Mammifères

a/ Il est convenu de chercher à identifier les zones de plus grand interêt européen pour la conservation des mammifères,tant du point de vue du maintient de la diversité génétique que de la conservation des espèces rares ou menacées.

Source : MNHN, Paris

V. PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES, DIFFUSION DE L'INFORMATION

1) La propriété des données et leurs utilisations sont soumises à un code déontologique adopté par le Secrétariat de la Faune et de la Flore I(Voir annexe 7).

2) Des atlas provisoires envoyés aux coordonnateurs nationaux marqueront l'avancement de la cartographie.

3) Une information sera utilement fournie aux administrations nationales concernées par le projet, et ce par les coordonnateurs nationaux.



Roger Reboussin.

Source : MNHN, Paris

ANNEXES

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°1

COMPOSITION DU BUREAU

PRESIDENT

Dr.François de Beaufort
Muséum National d'Histoire
Naturelle
Laboratoire de Zoologie
(Mammifères et Oiseaux)
55 rue de Buffon
75005 PARIS
FRANCE

VICE-PRESIDENTS

Dr. Kirill ZYKOV
Institute of Evolutionary
Animal Morphology and Ecology
USSR Academy of Sciences
Lenisky Prospect,33
117071 MOSCOU
U.R.S.S.

Anthony MICHELL-JONES
Nature Conservancy Consil
Northminster House
Peterborough PE1 1UA
ANGLETERRE

SECRETAIRE GENERAL

Roland LIBOIS
Institut de zoologie,
Université de LIEGE
Quai van Beneden,22
4020 LIEGE
BELGIQUE

SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE

Maria da Luz MATHIAS-MADUREIRA
Departemento de Zoologia
e Antropologia
Facultade de Ciênsias de
LISBOA
Bloco C2,3 Piso,Campo
Grande 1700 LISBOA
PORTUGAL

TRESORIER

Jean Denis BOURQUIN
Atlas des Mammifères de
Suisse
Institut de zoologie et
Ecologie Animale
Bat.Biologie,Université
CH-1015 LAUSANNE
SUISSE

TRESORIER ADJOINT

Giovanni AMORI
Centro di Genetica
Evolutionistica
C.N.R.S.
Via Lancisci,29
00161 ROMA
ITALIE

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°2

STATUTS DE L'ASSOCIATION :

SOCIETAS EUROPAEA MAMMALOGICA

Source : MNHN, Paris

ARTICLE 1er. Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour titre :

SOCIETAS EUROPAEA MAMMALOGICA (S.E.M.)

dont le signe est **S.E.M.** -

ARTICLE 2. Cette Association a pour but de développer à l'échelle européenne, voire à une échelle plus large, l'étude des mammifères ; de favoriser une collaboration scientifique entre les mammalogistes ; de diffuser les résultats des travaux et de contribuer à la protection des mammifères.

ARTICLE 3. Le siège de l'Association est fixé à : PARIS

ARTICLE 4. L'Association se compose de :

membres fondateurs ; et
membres actifs

ARTICLE 5. Pour faire partie de l'Association, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Bureau qui statue sur les demandes d'admission présentées.

ARTICLE 6. Les membres.
Sont membres fondateurs ceux qui ont participé et paraphé la constitution initiale de l'Association.
Sont membres actifs ceux qui ont été agréés et qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation de 250,00 F.F.
La qualité de membre se perd par la démission, le décès ou la radiation prononcée par le Bureau pour non paiement de la cotisation ou motif grave, notamment pour activité contraire aux buts de l'Association.
L'Assemblée Générale des membres est invitée à ratifier à la majorité des 2/3 présents, les agréments d'adhésion et les propositions de radiation présentés par le Bureau.
La cotisation est fixée par l'Assemblée Générale.

ARTICLE 7. Ressources.
Les ressources de l'Association comprennent :
- le montant des cotisations ;
- les dons ou subventions acceptés par le Bureau ;
- les contrats acceptés par le Bureau ;
- toute autre ressource légale acceptée ou promue par le Bureau.

Source : MNHN, Paris

ARTICLE 8. BUREAU.

L'Association est dirigée par un Bureau composé de membres élus pour quatre ans par l'Assemblée Générale.
Le Bureau est composé d'un Président, d'un ou deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général, d'un Secrétaire Général-adjoint, d'un Trésorier et d'un Trésorier-adjoint.

ARTICLE 9. ASSEMBLEE GENERALE.

L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'Association. Elle se réunit tous les deux ans au moins dans un pays d'Europe.
Le droit de vote est limité aux membres à jour de leur cotisation.
Les membres sont convoqués quinze jours au moins avant la date fixée ; la convocation comprend un ordre du jour.
Le président, assisté des membres du Bureau, préside l'Assemblée Générale et présente la situation morale de l'Association. Le Trésorier présente un rapport de gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.
A l'issue de l'ordre du jour, il est procédé au remplacement par vote à bulletin secret des membres du Bureau sortants.
Une Assemblée Générale extra-ordinaire peut être convoquée par le Président, à la demande éventuelle de la moitié plus un des membres.

ARTICLE 10. RèGLEMENT INTERIEUR.

Le Bureau établira un règlement intérieur pour régir autant que de besoin les activités de l'Association.

ARTICLE 11. LANGUES DE TRAVAIL.

Les langues de travail admises sont le FRANCAIS, l'ANGLAIS, et la langue du pays dans lequel se tient une réunion de l'Association.

ARTICLE 12. MODIFICATION DES STATUTS.

Des modifications aux statuts doivent être approuvées par une majorité des deux tiers des membres présents à l'Assemblée Générale. Les propositions de modification doivent être notifiées aux membres au moins deux mois avant l'Assemblée Générale.

ARTICLE 13. DISSOLUTION.

L'Association peut être dissoute à l'occasion d'une Assemblée Générale extraordinaire convoquée à cet effet, et par décision prise à la majorité des trois quarts des membres présents.

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°3

LISTE DES MEMBRES FONDATEURS

- G. AMORI	ITALIE
- M. AYMERICH	ESPAGNE
- N. BARATTI	ITALIE
- F. de BEAUFORT	FRANCE
- J. D. BOURQUIN	SUISSE
- P. DEBERNARDI	ITALIE
- J. HAUSSER	SUISSE
- H. JAFFEUX	FRANCE
- P. LANDRY	FRANCE
- R. LIBOIS	BELGIQUE
- M. MATHIAS-MADUREIRA	PORTUGAL
- H. MAURIN	FRANCE
- A. MITCHELL-JONES	ROYAUME-UNI
- M. J. MONTERO-CABRAL	PORTUGAL
- I. ONDRIAS	GRECE
- M. G. RAMALHINHO	PORTUGAL
- M. C. SAINT GIRONS	FRANCE
- M. SANTOS-REIS	PORTUGAL
- K. ZYKOV	U.R.S.S.
- B. WOLOSZIN	POLOGNE

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°4

LISTE (provisoire) DES COORDONNATEURS OU PARTICIPANTS PAR PAYS.

BELGIQUE

Roland LIBOIS - Institut de Zoologie, Université de LIEGE
Quai van Beneden, 22 - 4020 LIEGE - BELGIQUE

E. van der STAETEN - Institut de Zoologie, Université de LIEGE
Quai van Beneden, 22 - 4020 LIEGE
BELGIQUE

ESPAGNE

Miguel AYMERICH - Instituto Nacional para la Conservacion de la Naturaleza
Gran via de San Francisco, 35
28005 MADRID - ESPAGNE

FRANCE

Dr. François de BEAUFORT - Secrétariat de la Faune et de la Flore
Museum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier - 75005 PARIS - FRANCE

Hervé MAURIN - Secrétariat de la Faune et de la Flore
Museum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier - 75005 PARIS - FRANCE

Marie Charlotte SAINT GIRONS - Laboratoire d'Evolution des Etres Organisés
105, Bd. Raspail
75006 PARIS

GRECE

Ioannis ONDRIAS - Zoological Laboratory
University of Patras
26110 PATRAS - GREECE

Source : MNHN, Paris

ITALIE

Giovanni AMORI - Centro di Genetica Evoluzionistica. C.N.R.S.
Via Lancisi, 29 - 00161 ROMA - ITALIE

Nerio BARATTI - Centro Ricerche in Ecologia e Scienze del Territorio
Via Caprera, 30 - 10136 TORINO - ITALIE

Paulo DEBERNARDI - Centro Ricerche in Ecologia Applicata
Via G. Catti I2 - 10146 TORINO - ITALIE

Ivano GAUNA - CSI PIEMONTE
CORSO UNIONE SOVIETICA, 216 - 10134 TORINO
ITALIE

LUXEMBOURG

Edmée ENGEL - Musée d'Histoire Naturelle
7, rue de la Baucherie
L-1247 LUXEMBOURG

PAYS BAS

Dr. BROEKHUIZEN - Biogeografisch Informatic Centrum
P.O. Box 9201
6800 HB ARNHEM
PAYS BAS

Johan THISSEN - Biogeografisch Informatic Centrum
P.O. Box 9201
6800 HB ARNHEM
PAYS BAS

POLOGNE

Broniscaw WOLOSZYN - Institute of Systematic and Experimental Zoology
Polish Academy of Sciences
31-016, KRAKOW, SLAWKOWSKA 17
POLOGNE

Wieslaw BOGDANOWICZ - Mammals Research Institute
Polish Academy of Sciences
17-230 BIALOWIENZA
POLOGNE

Mieczyslaw WOLSAN - Institute of Systematic and Experimental Zoology
Polish Academy of Sciences
31-016, KRAKOW, SLAWKOWSKA 17
POLOGNE

Source : MNHN, Paris

PORTUGAL

Maria da Luz MATHIAS-MADUREIRA - Departamento de Zoologia e Antropologia
Faculdade de Ciências de Lisboa
Bloco C2, 3 Piso, Campo Grande
1700 LISBOA - PORTUGAL

Maria da Joao MONTEIRO-CABRAL - Servico Nacional de Parques Reservas e Conservacao de Natureza
Rua da Lapa, 73
1200 LISBOA
PORTUGAL

Maria da Graca RAMALHINHO - Museu e Laboratorio Zoologia e Antropologia
Museu Bocage
Rua Escolo Politecnica, 58
1200 LISBOA
PORTUGAL

Margarida SANTOS-REIS - Departamento de Zoologia e Antropologia
Faculdade de Ciências de Lisboa
Bloco C2, 3 Pisa, Campo Grande
1700 LISBOA - PORTUGAL

ROUMANIE

Constantin SOVA - Str-Pac II 13
5500 BACAU 9 - ROUMANIE

ROYAUME UNI

Henry ARNOLD - Head, Biological Records Center
NERC Institute of Terrestrial Ecology
Monks Wood Experimental Station
Abbots Ripton - Huntingdon
Cambs PE 17 2LS
ANGLETERRE

Paul HARDING - Vertebrates, Biological Records Center
NERC Institute of Terrestrial Ecology
Monks Wood Experimental Station
Abbots Ripton - Huntingdon
Cambs PE 17 2LS
ANGLETERRE

Anthony MITCHELL-JONES - Nature Conservancy Council
Northminster House
Peterborough PE1 1UA
ANGLETERRE

Source : MNHN, Paris

R.D.A.

Dr. M. STUBBE - Martin Luther Universitat
Section Biowissenschaften Zoologie
402 HALLE (SAALE) BOMPLATZ 4
4010 POSTFACH
D.D.R.

SUISSE

Jean Denis BOURQUIN - Atlas des Mammifères de Suisse
Institut de Zoologie et Ecologie Animale
Bat. Biologie, Université
CH-1015 LAUSANNE
SUISSE

Jacques HAUSSER - Atlas des Mammifères de Suisse
Institut de Zoologie et d'Ecologie Animale
Bat. de Biologie
CH-1015 LAUSANNE DORIGNY

TCHECOSLOVAQUIE

Milos ANDERA - National Museum
PRAGUE
TCHECOSLOVAQUIE

Jan ZEJDA - Inst. of Systematical and Ecological Biology of the
Czechoslovak
Academy of Sciences
Kvetnà 8
60365 BRNO
TCHECOSLOVAQUIE

UNION SOVIETIQUE

Dr. K. ZYKOV - Institute of Evolutionary Animal Morphology and Ecology
USSR Academy of Sciences
Leninsky Prostect, 33
117071 MOSCOU
U.R.S.S.

Source : MNHN, Paris

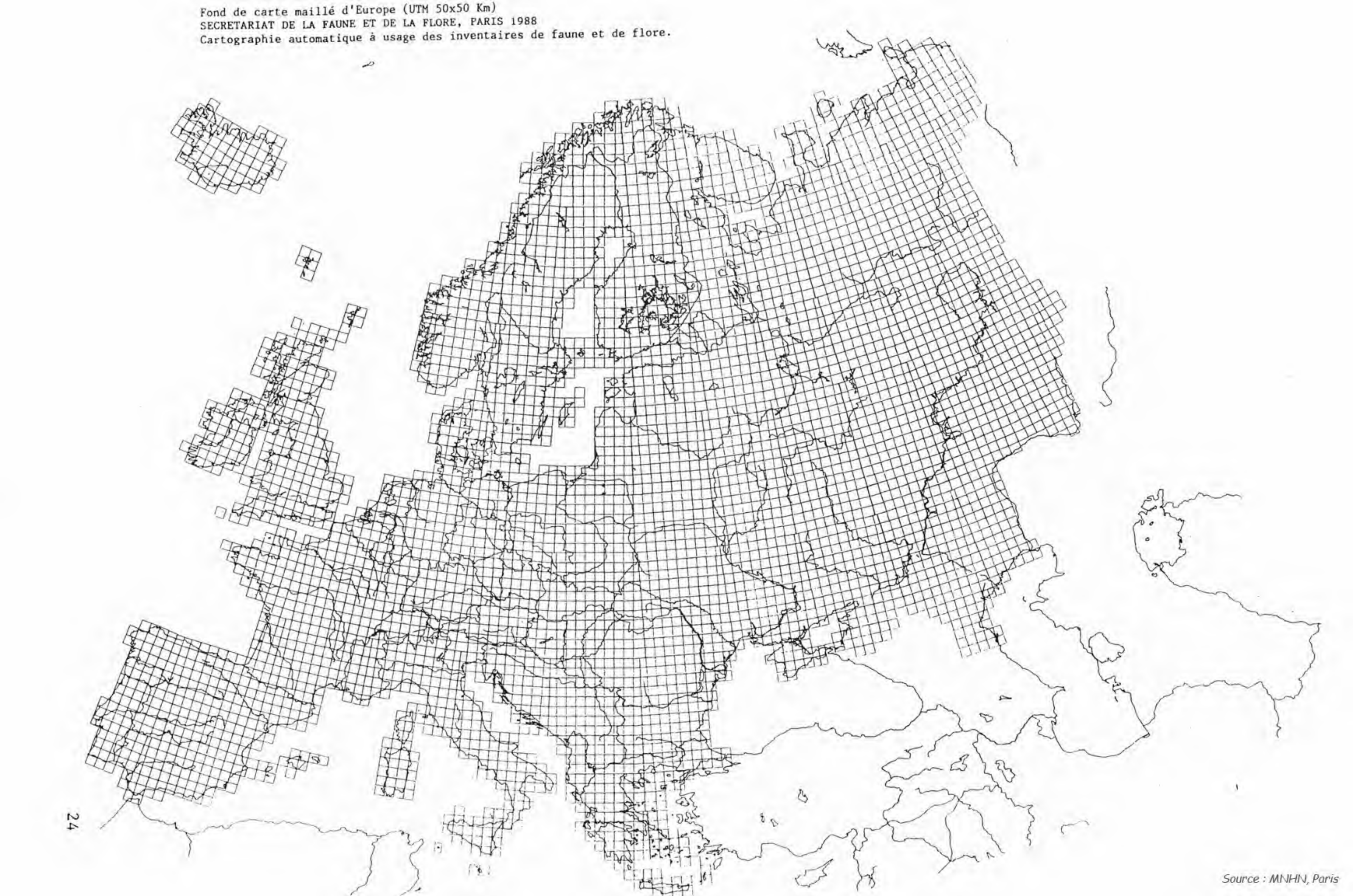
ANNEXE n°5

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L'ENQUETE ,

CARTE MAILLEE , **U.T.M.**/ 50X50 km.

N.B.: Le maillage – pour des raisons techniques – n'est pas encore complètement réalisé dans la partie orientale de la Turquie et de l' U.R.S.S..

Source : MNHN, Paris



Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°6

DOCUMENTS TECHNIQUES D'ENQUETE :

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°6/a

ATLAS DES MAMMIFERES D'EUROPE

UTILISER CE BORDEREAU POUR COMMANDER LES FORMULÀIRES ADAPTES A CHAQUE PAYS (NOUVELLE VERSION)
USE THIS ORDER TO COMMAND SHEETS SUITABLE FOR EACH COUNTRY (NEW FORM)

	nombre souhaité number wished
ALBANIE-ALBANY....................	
ALLEMAGNE DE L'EST-EAST GERMANY...	
ALLEMAGNE DE L'OUEST-WEST GERMANY.	
AUTRICHE-AUSTRIA..................	
BELGIQUE-BELGIUM..................	
BULGARIE-BULGARIA.................	
DANEMARK-DENMARK..................	
ESPAGNE-SPAIN.....................	
FINLANDE-FINLAND..................	
FRANCE	
GRECE-GREECE......................	
HONGRIE-HUNGARY...................	
IRLANDE-IRELAND...................	
ITALIE-ITALY......................	
LUXEMBOURG	
NORVEGE-NORWAY....................	
PAYS BAS-NETHERLANDS..............	
POLOGNE-POLAND....................	
PORTUGAL	
ROUMANIE-ROMANIA..................	
ROYAUME UNI-U. KINGDOM............	
SUEDE-SWEDEN......................	
SUISSE-SWITZERLAND ET LICHTENSTEIN	
TCHECOSLOVAQUIE-CZECHOSLOVAKIA....	
URSS (jusqu'à l'Oural,4 modèles)	
N-E du 55ème parallèle...	
N-O du 55ème parallèle...	
S-E du 55ème parallèle...	
S-O du 55ème parallèle...	
YOUGOSLAVIE-YUGOSLAVIA............	

NOM ET ADRESSE - NAME AND ADRESS

OBSERVATIONS - REMARKS :

ATTENTION Les coordonnateurs nationaux qui souhaiteraient obtenir des formulaires à lecture optique peuvent en commander ici.
The national coordinators needing optically read sheets may order them here
NOMBRE SOUHAITE - NUMBER WISHED :

REMARQUES: -Pour chaque pays, une grille UTM (50 X 50 km) est jointe à la commande de formulaires.
For each country, we send a UTM grid (50 X 50 km) with the order command.
-Pour chaque pays, il est nécessaire d'utiliser un ou plusieurs formulaires par espèce.
For each country, it is necessary to use one or more sheets for each species

Envoyer cette commande - Send this command to :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
57 RUE CUVIER
75231 PARIS CEDEX 05
FRANCE

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°6/b

– Fonds de carte par pays.

N.B. – Chaque pays est repésenté par deux cartes :

– Une carte d'enquête maillée par cercles blancs ;

– Un fond de carte de référence du quadrillage U.T.M. avec le code de chaque maille ; ce fond peut être photocopié en transparent pour permettre une juxtaposition aisée des deux documents lors de la cartographie des données.

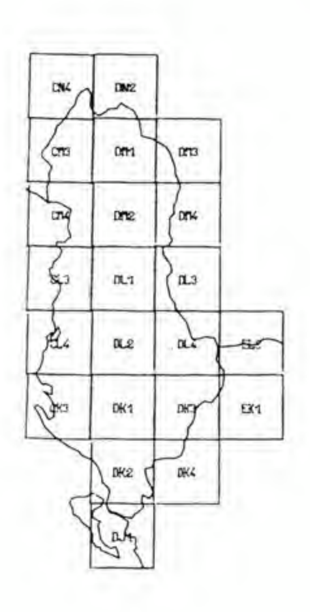
– Ces fonds de carte ont été réalisés dans le cadre de l'atlas des Reptiles et Amphibiens d'Europe (S.E.H.).

– Pour des raisons techniques les cartes de la Turquie et de la Grèce manquent, celle de l'U.R.S.S. est provisoire.

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **ALBANIE / ALBANIA**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP └─┴─┴─┘

PAYS / COUNTRY **ALBANIE / ALBANIA**

REDACTEUR / WRITER :

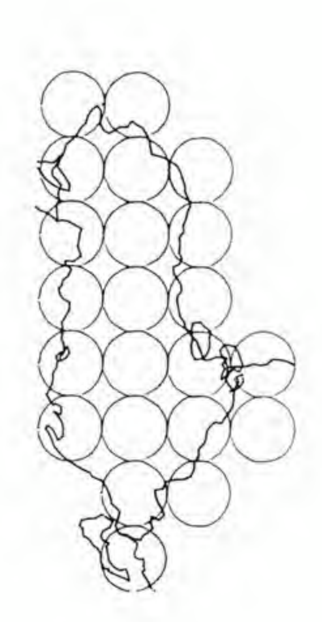
ESPECE / SPECIES (n° code / code n° └─┴─┴─┴─┴─┘)



....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 └─┴─┘ 19 └─┴─┘

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

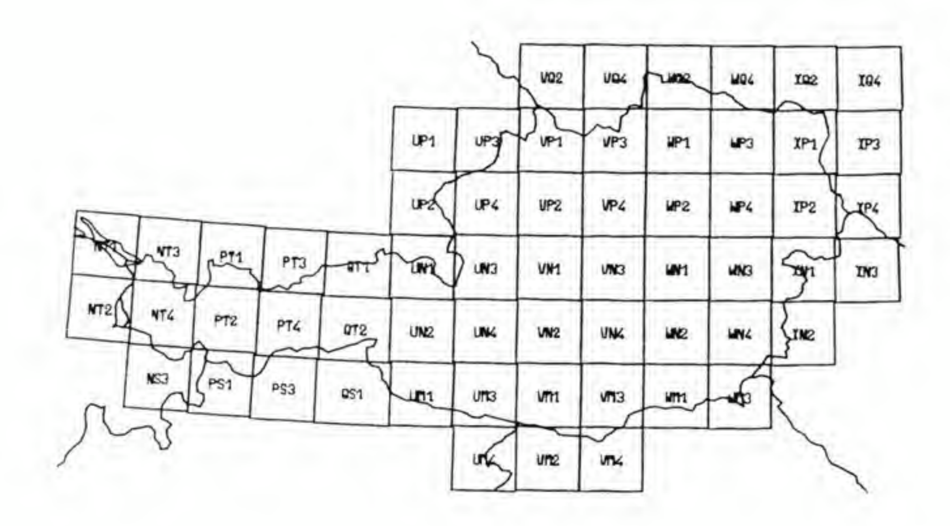
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **AUTRICHE / AUSTRIA**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

Source : MNHN, Paris

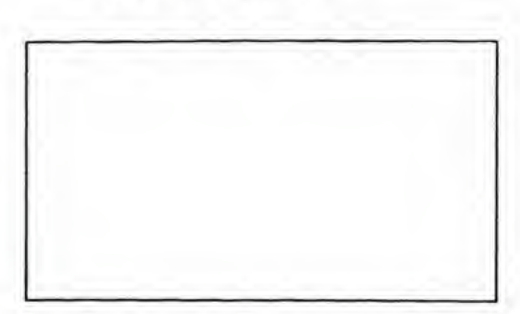
REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **AUTRICHE / AUSTRIA**

REDACTEUR / WRITER :

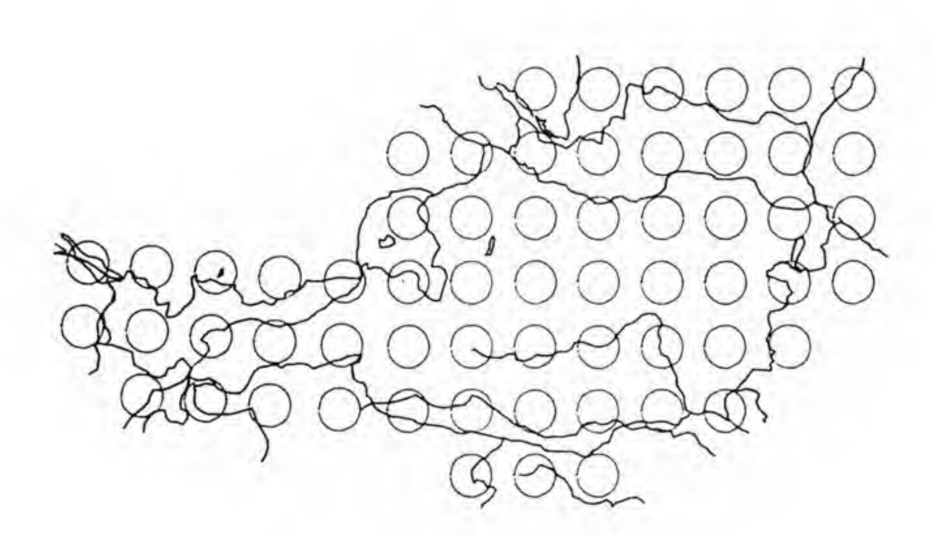
ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)



....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- ○ CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY BELGIQUE / BELGIUM



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

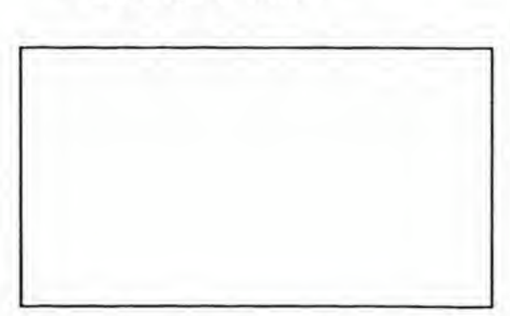
REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **BELGIQUE / BELGIUM**

REDACTEUR / WRITER :

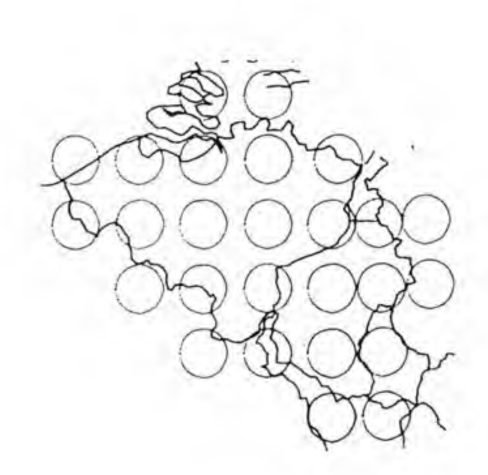
ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)



....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

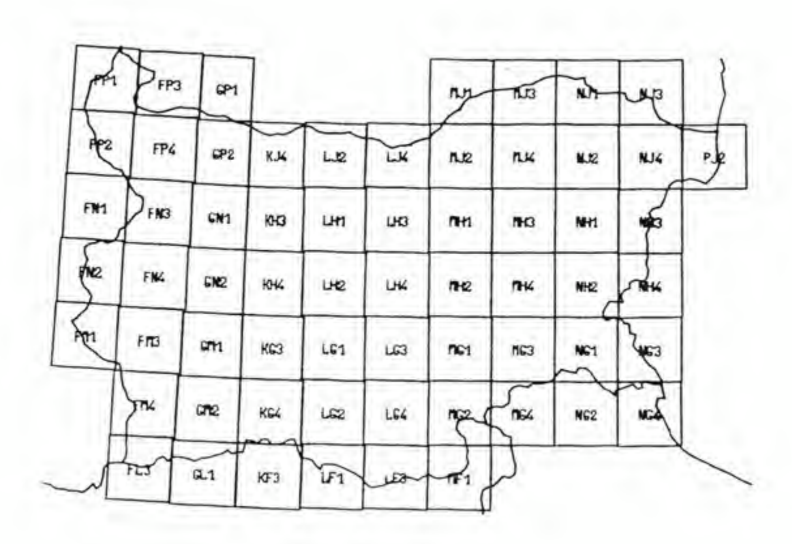
- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :
SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **BULGARIE / BULGARIA**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

Source : MNHN, Paris

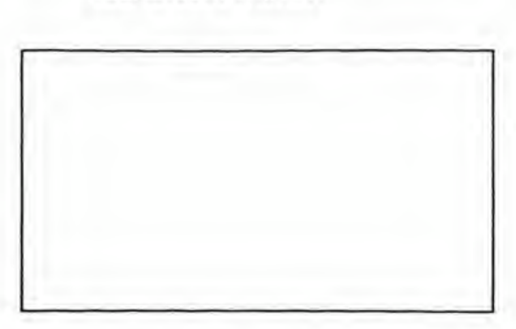
REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **BULGARIE / BULGARIA**

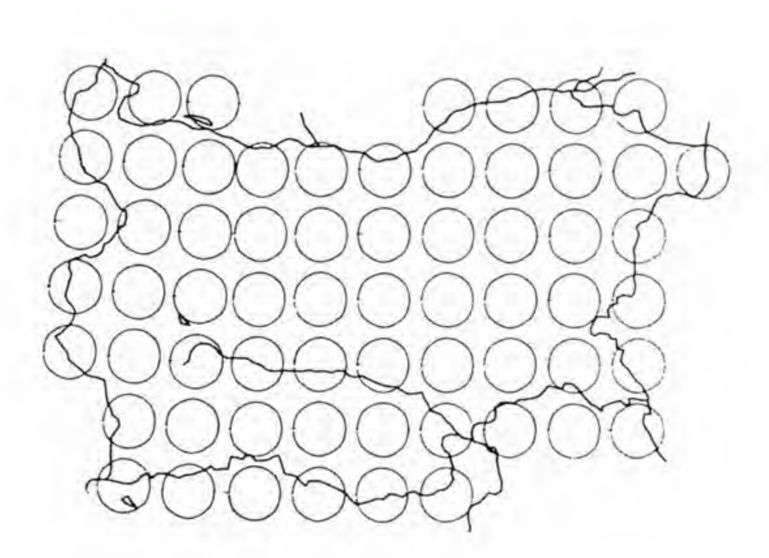
REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)



DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

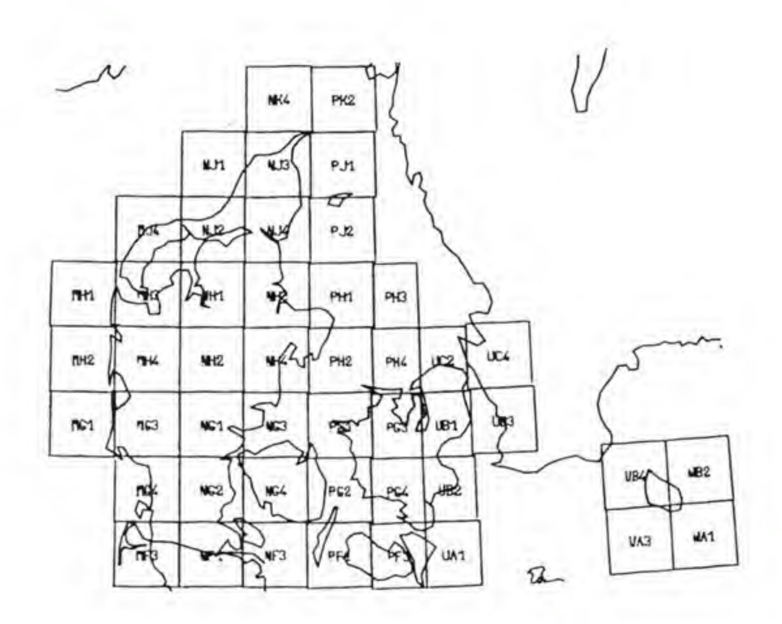
- ○ CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

PAYS / COUNTRY **DANEMARK / DENMARK**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

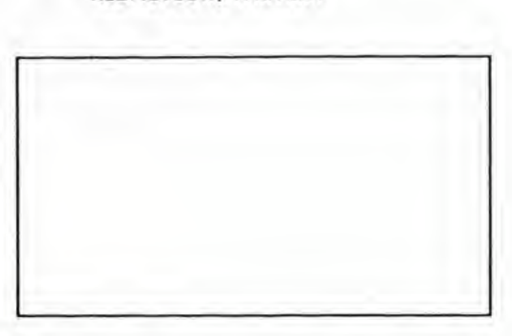
REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **DANEMARK / DENMARK**

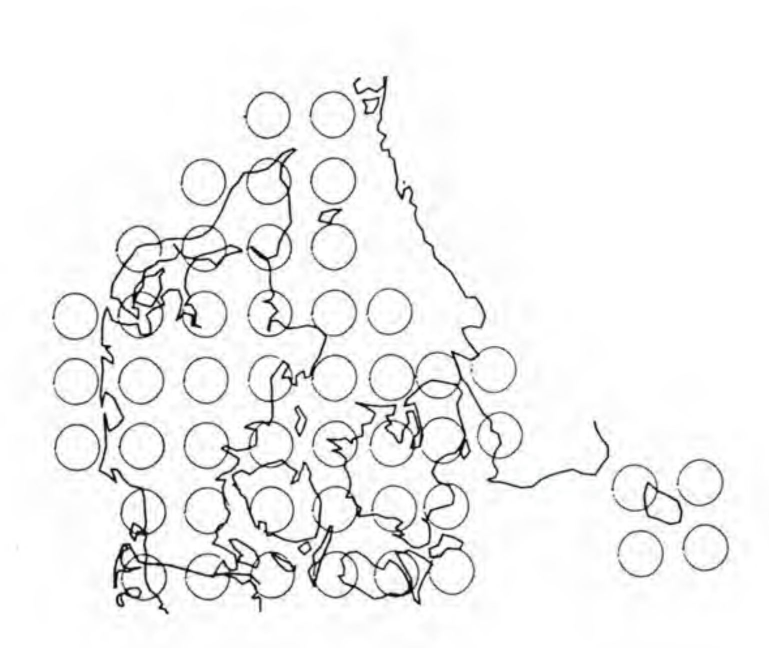
REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)



DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

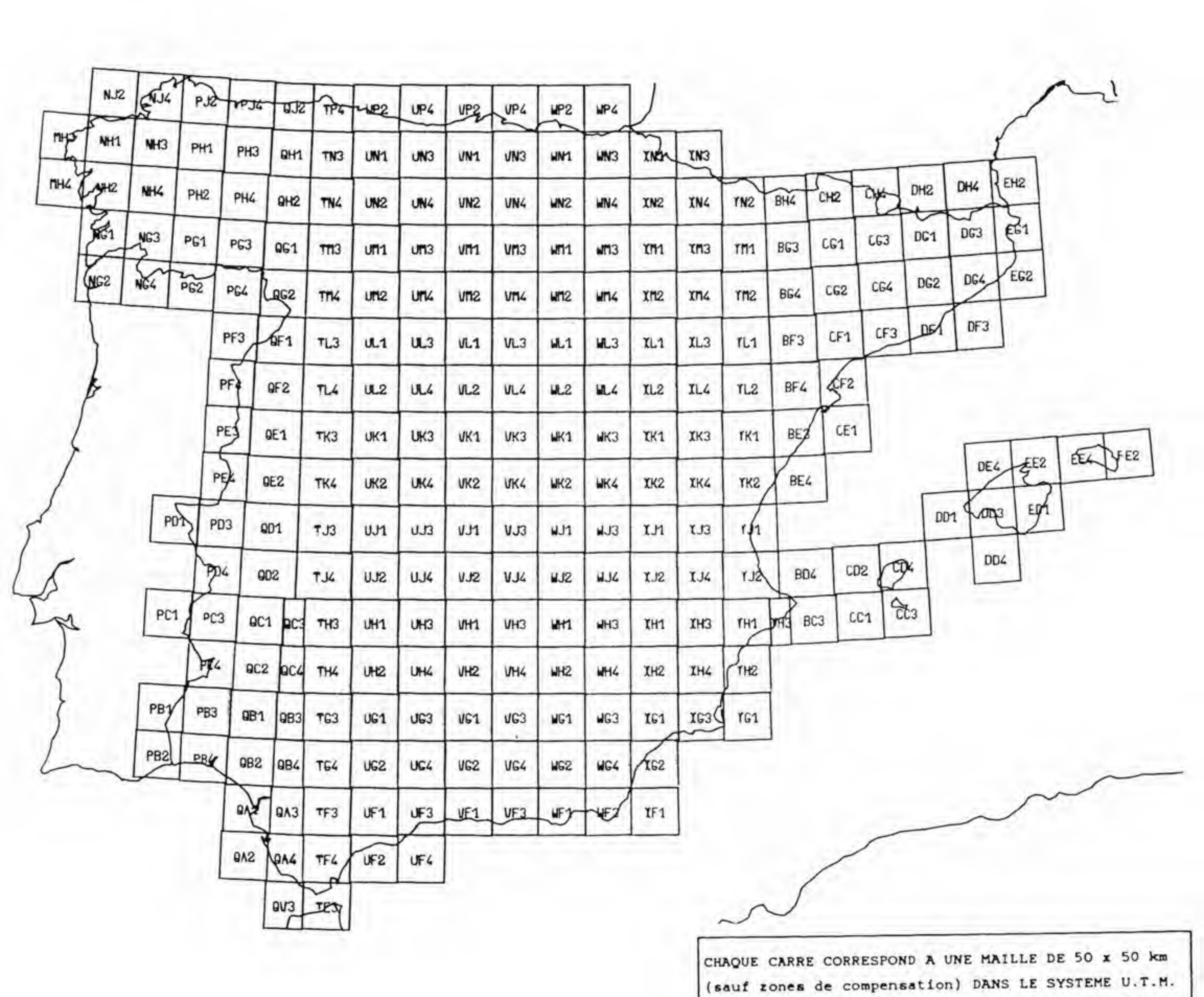
- ○ CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

PAYS / COUNTRY **ESPAGNE / SPAIN**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

Source : MNHN, Paris

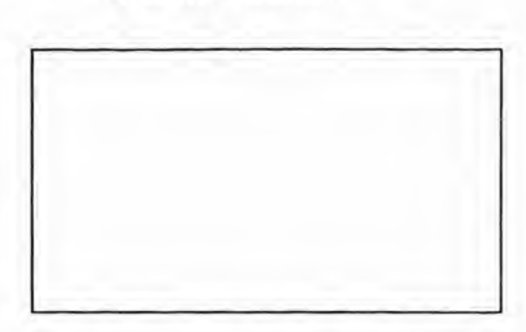
REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **ESPAGNE / SPAIN**

REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)



DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900
- CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

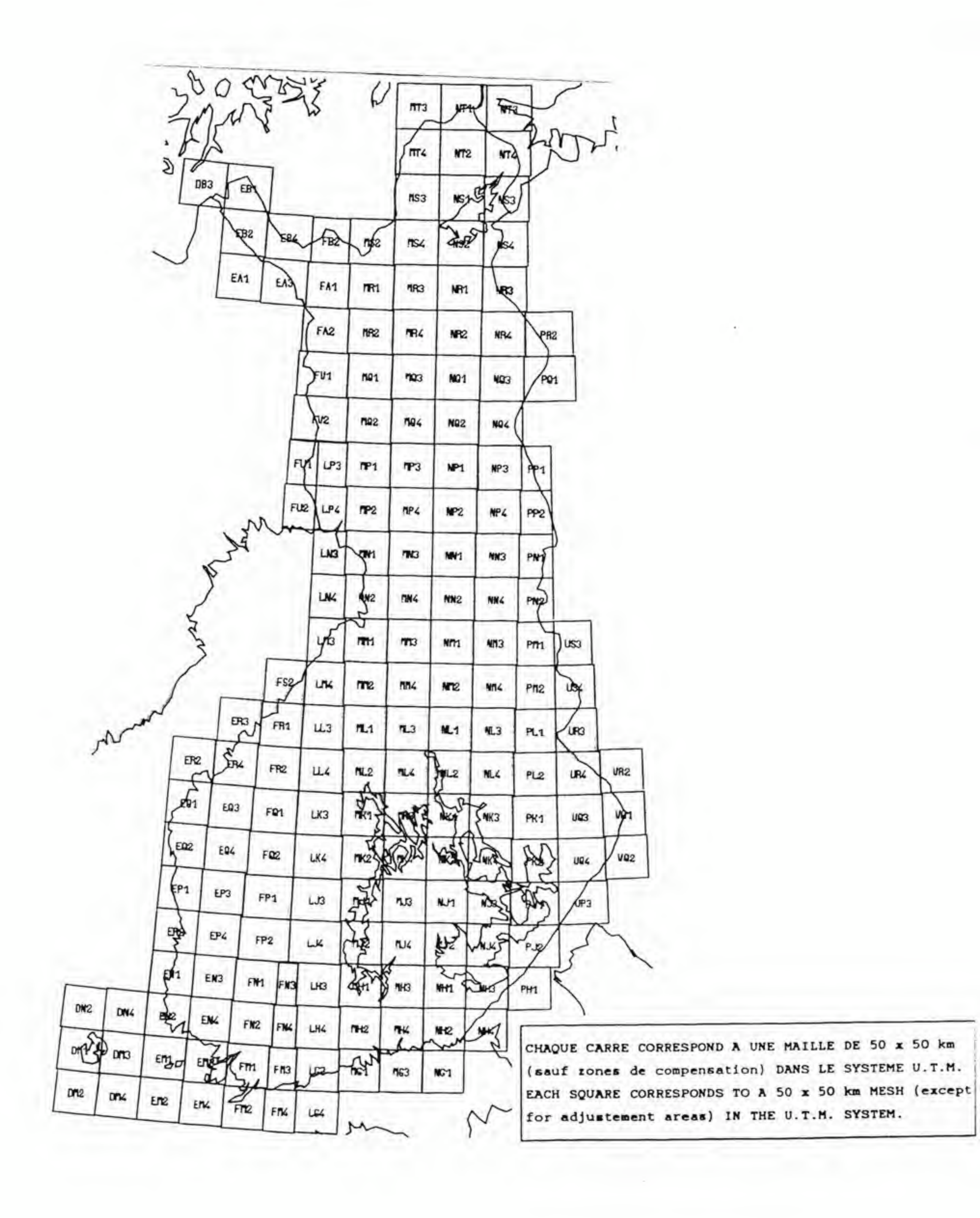
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **FINLANDE / FINLAND**



REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **FINLANDE / FINLAND**

REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

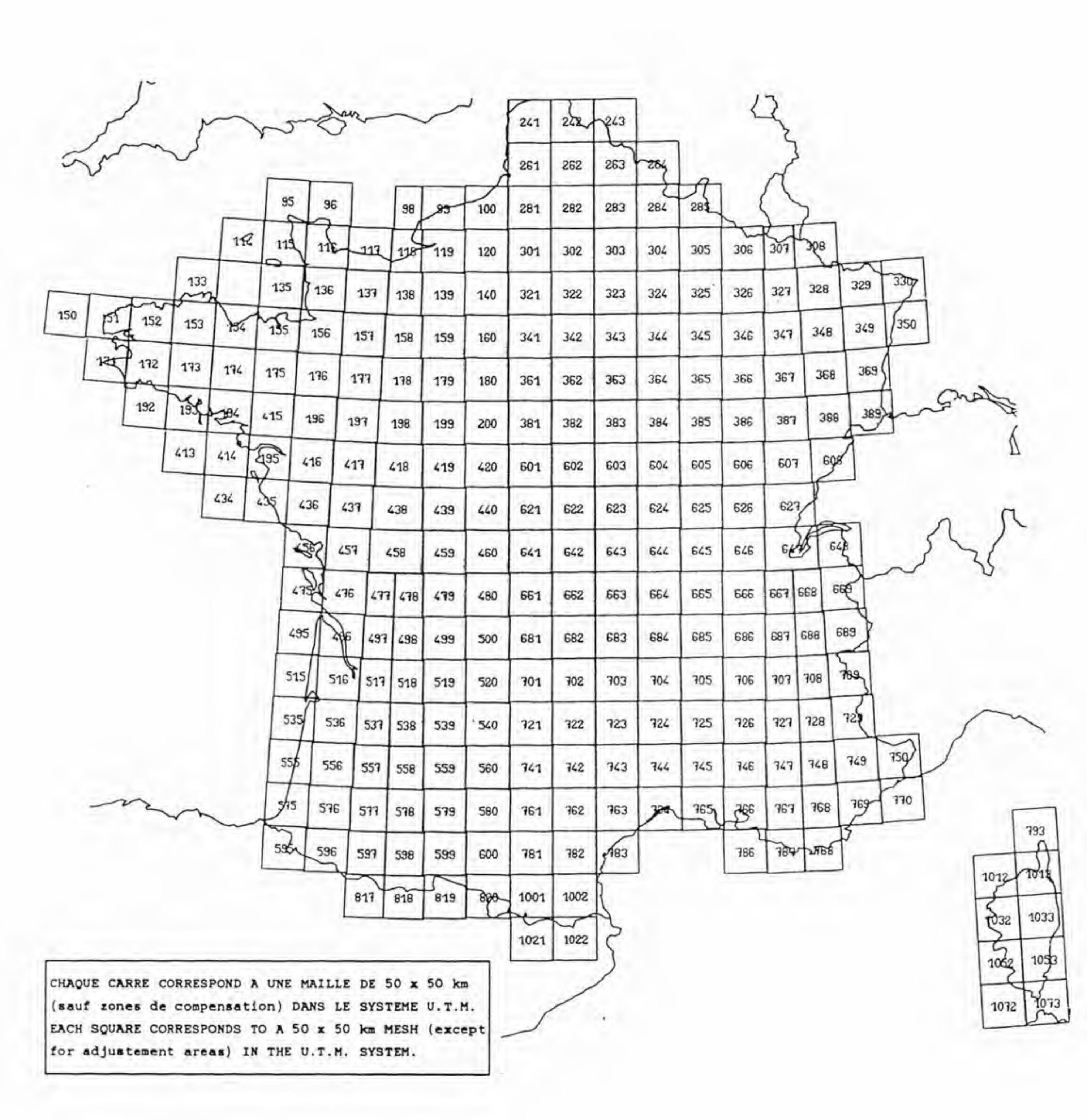
- ○ CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :
SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) – Museum National d'Histoire Naturelle – 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 – FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **FRANCE / FRANCE**



Source : MNHN, Paris

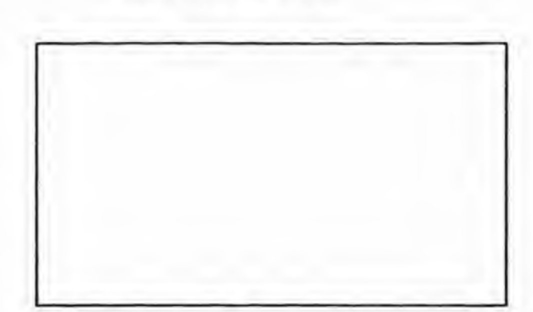
REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP └─┴─┴─┘

PAYS / COUNTRY **FRANCE / FRANCE**

REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n° └─┴─┴─┴─┘)



....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 └─┘ 19 └─┘

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

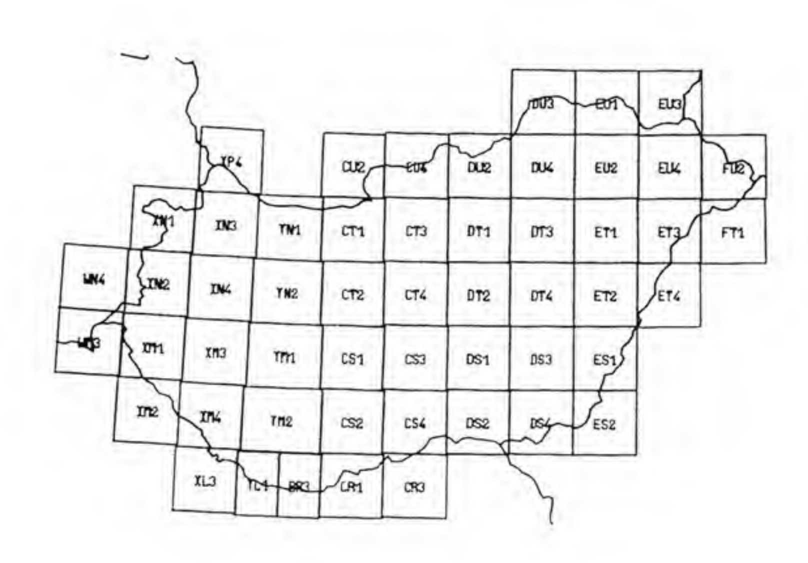
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **HONGRIE / HUNGARY**



REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **HONGRIE / HUNGARY**

REDACTEUR / WRITER :

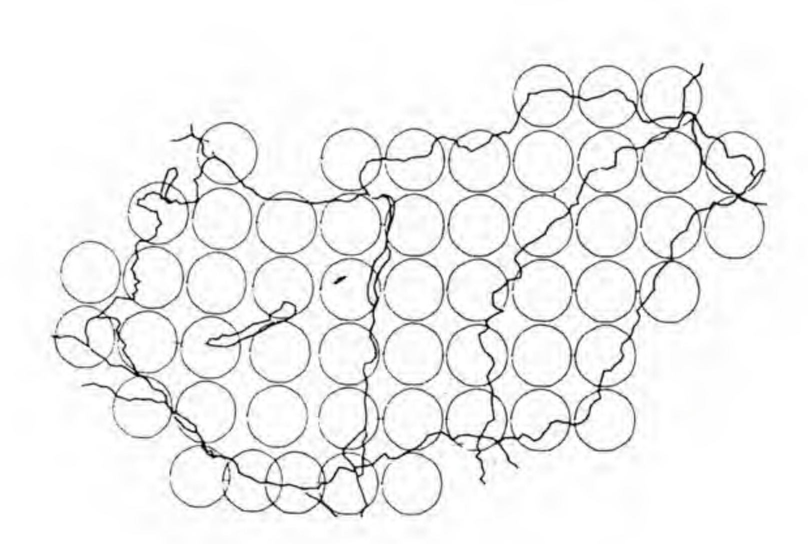
ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species





CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- ○ CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ◉ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ◉ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

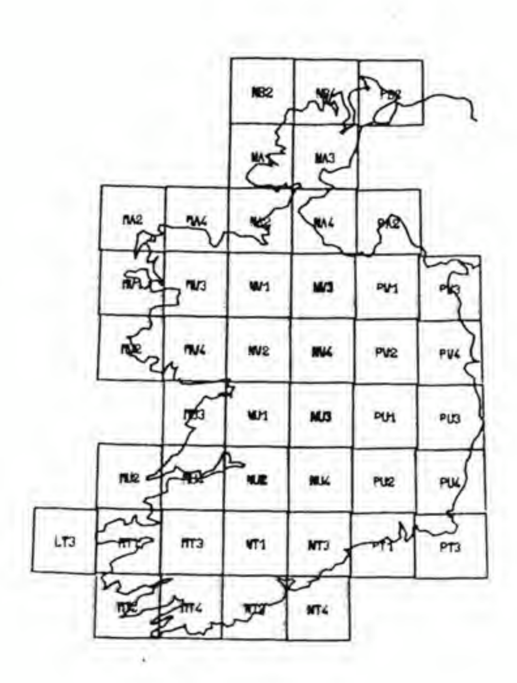
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **IRLANDE / EIRE**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

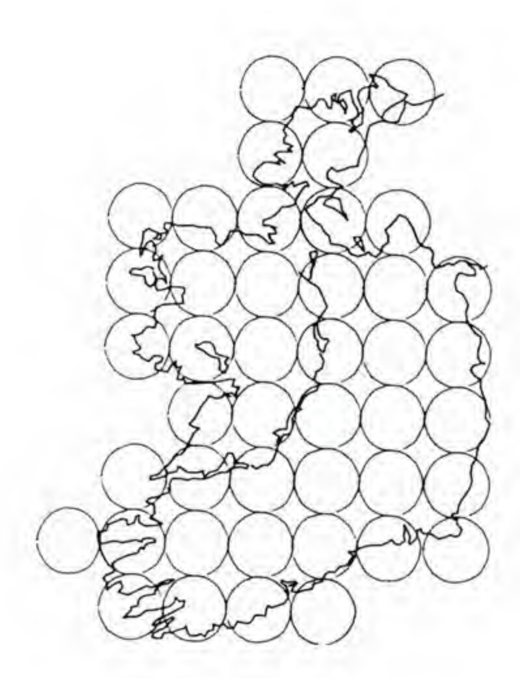
PAYS / COUNTRY **IRLANDE / EIRE**

REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

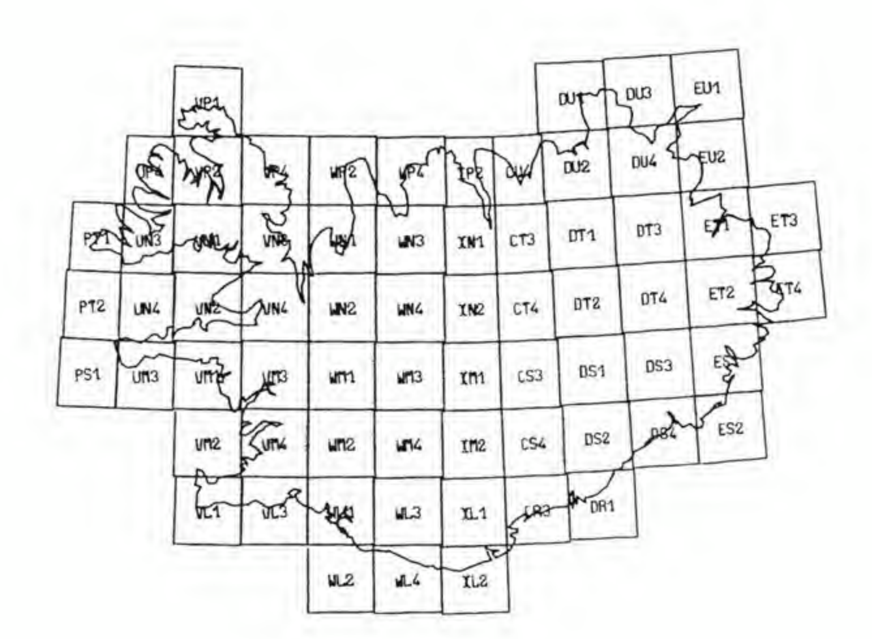
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY ISLANDE, FEROE / ICELAND, FAEROE





CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

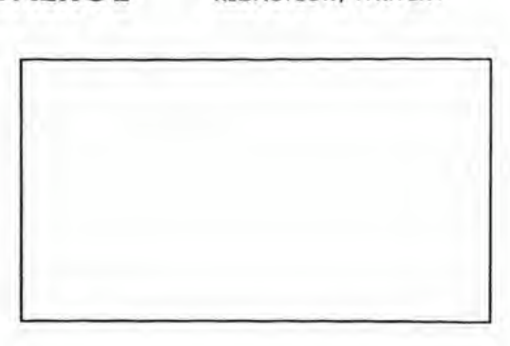
REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

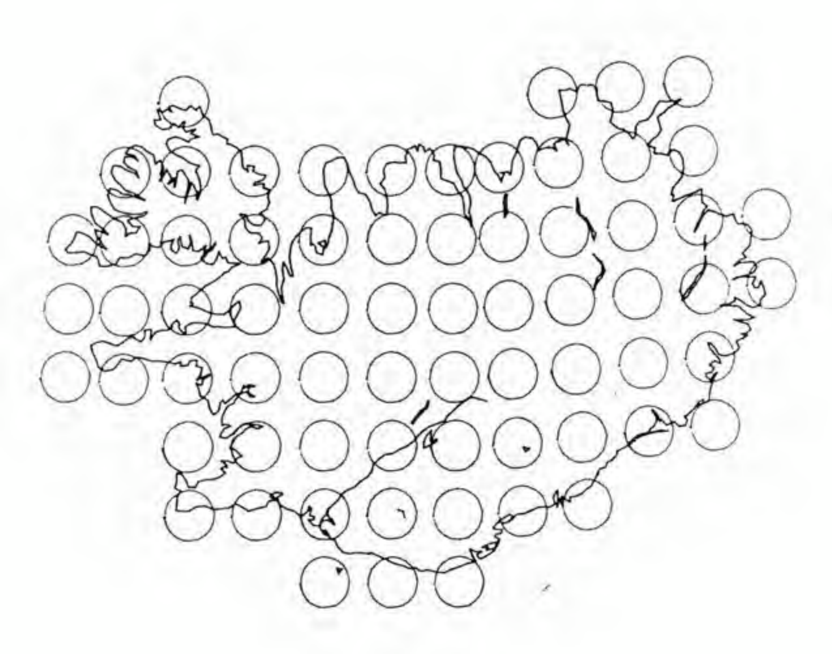
PAYS / COUNTRY **ISLANDE, FEROE / ICELAND, FAEROE** REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species







CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

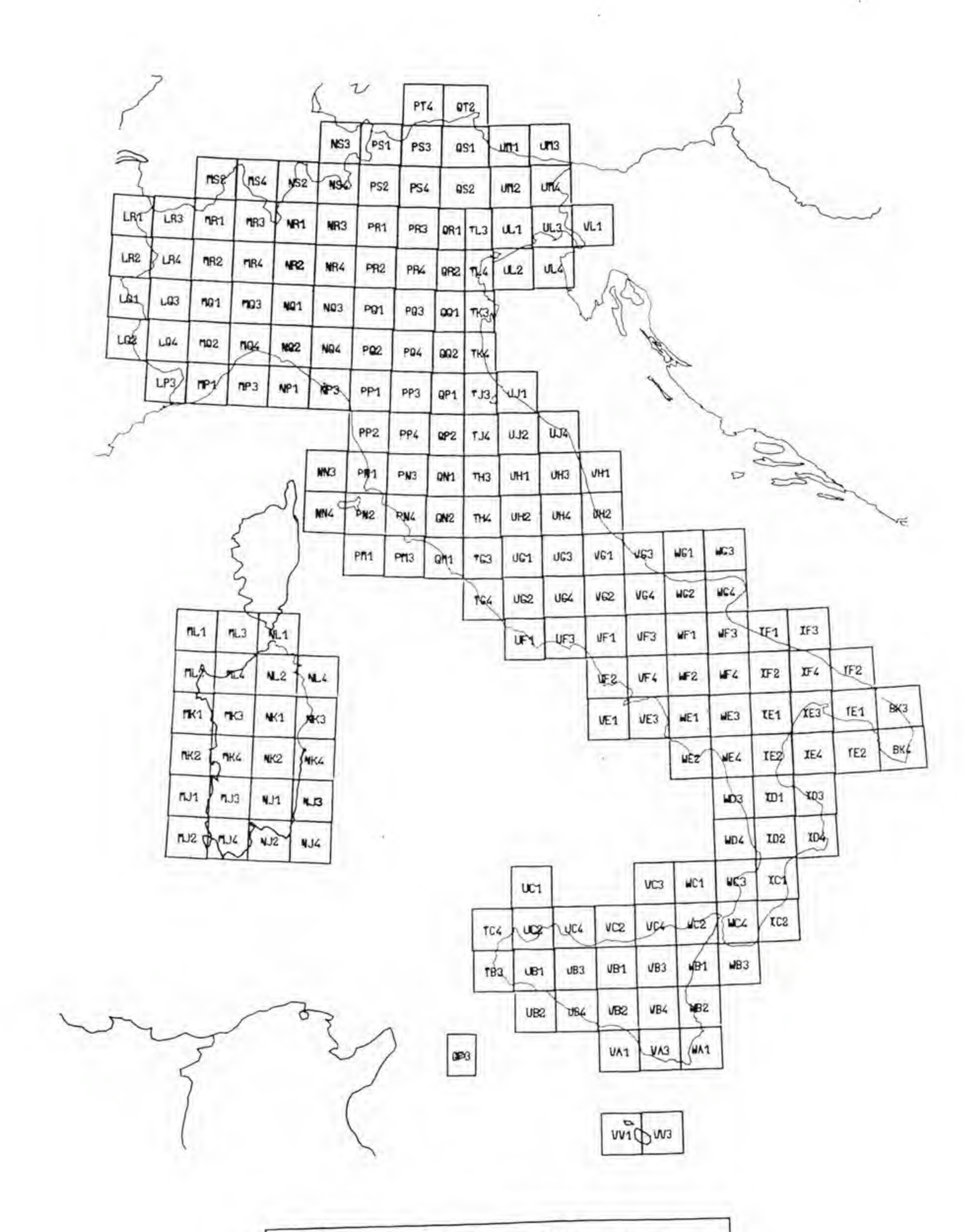
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) – Museum National d'Histoire Naturelle – 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 – FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **ITALIE / ITALY**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP └─┴─┴─┘

PAYS / COUNTRY **ITALIE / ITALY**

REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n° └─┴─┴─┴─┴─┘)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 └─┘ 19 └─┘

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

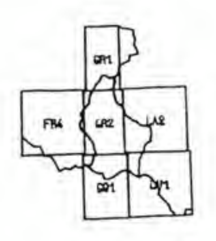
- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

PAYS / COUNTRY **LUXEMBOURG / LUXEMBURG**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP └─┴─┴─┘

PAYS / COUNTRY **LUXEMBOURG / LUXEMBURG** REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n° └─┴─┴─┴─┘)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 └─┘ 19 └─┘

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

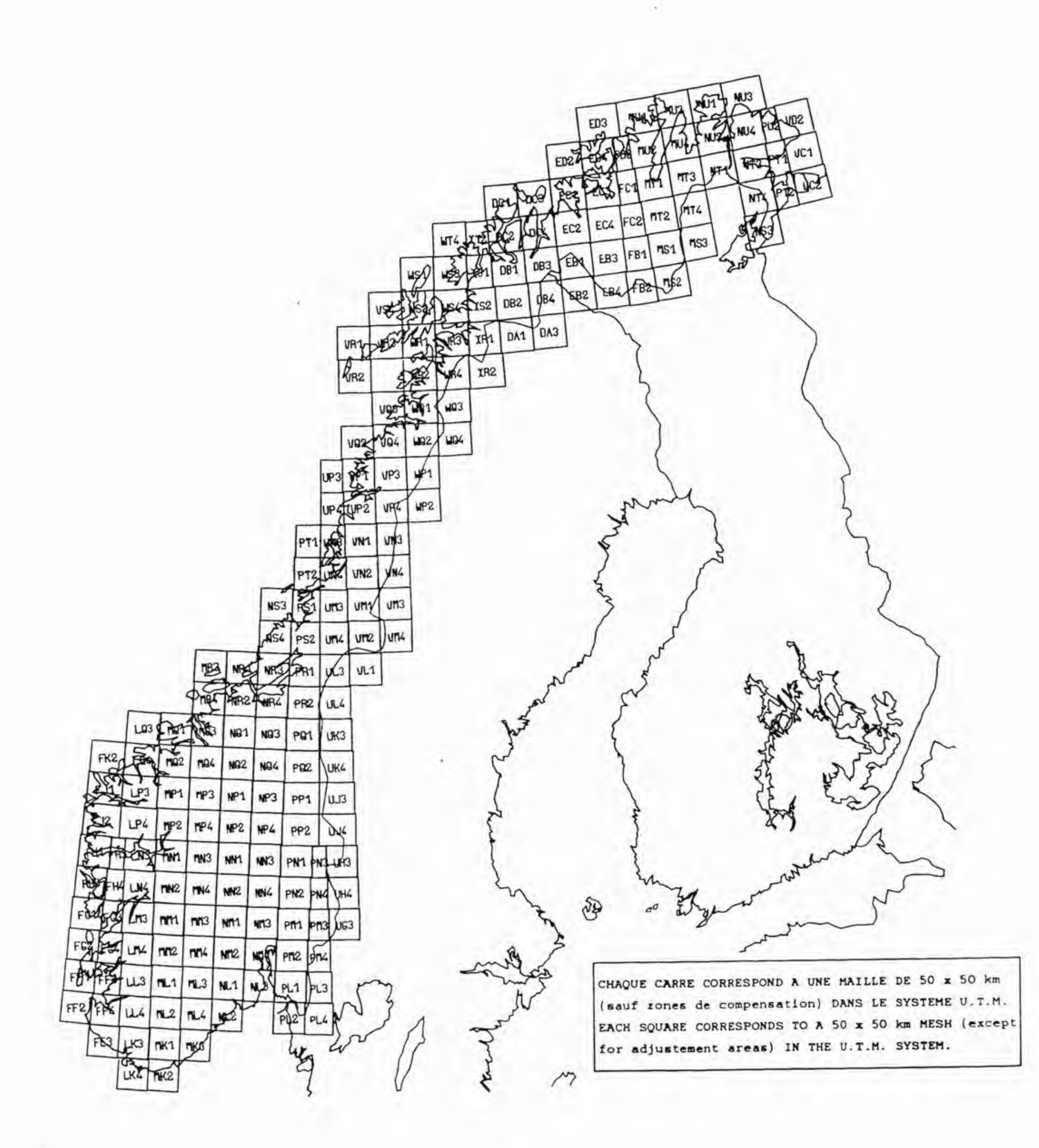
- ○ CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

PAYS / COUNTRY NORVEGE / NORWAY



Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **NORVEGE / NORWAY**

REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) – Museum National d'Histoire Naturelle – 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 – FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **PAYS BAS / NETHERLANDS**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

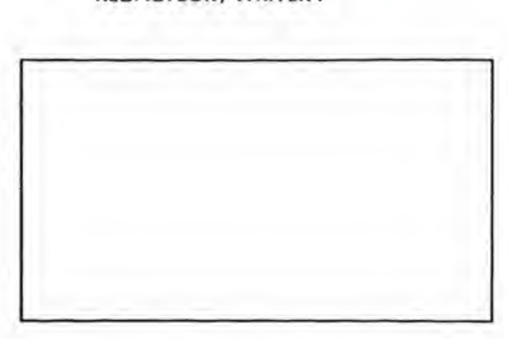
REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP └─┴─┴─┘

PAYS / COUNTRY **PAYS BAS / NETHERLANDS**

REDACTEUR / WRITER :

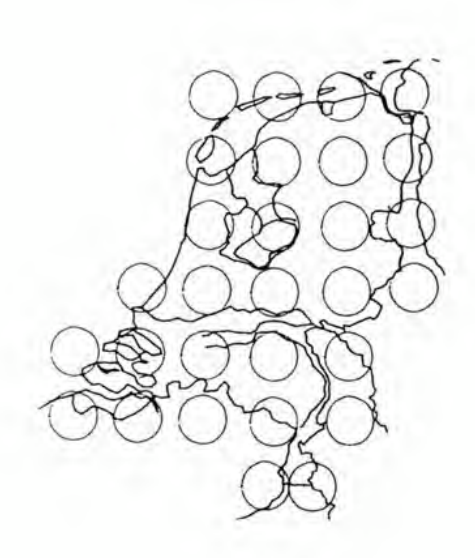
ESPECE / SPECIES (n° code / code n° └─┴─┴─┴─┘)



....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 └─┘ 19 └─┘

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- ○ CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

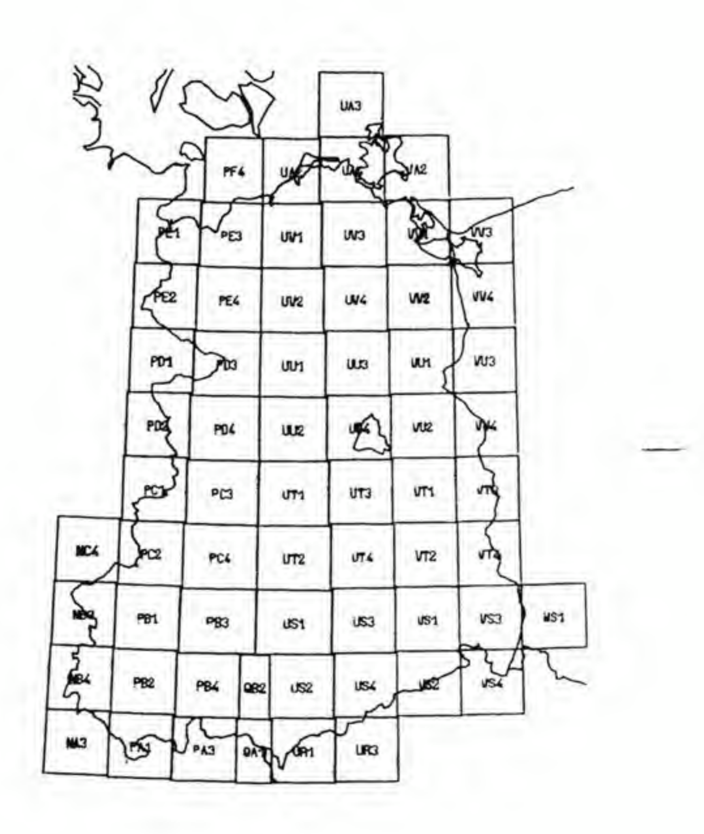
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **R.D.A. / EAST GERMANY**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **R.D.A. / EAST GERMANY**

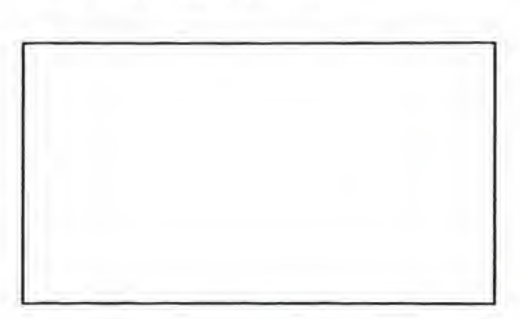
REDACTEUR / WRITER :

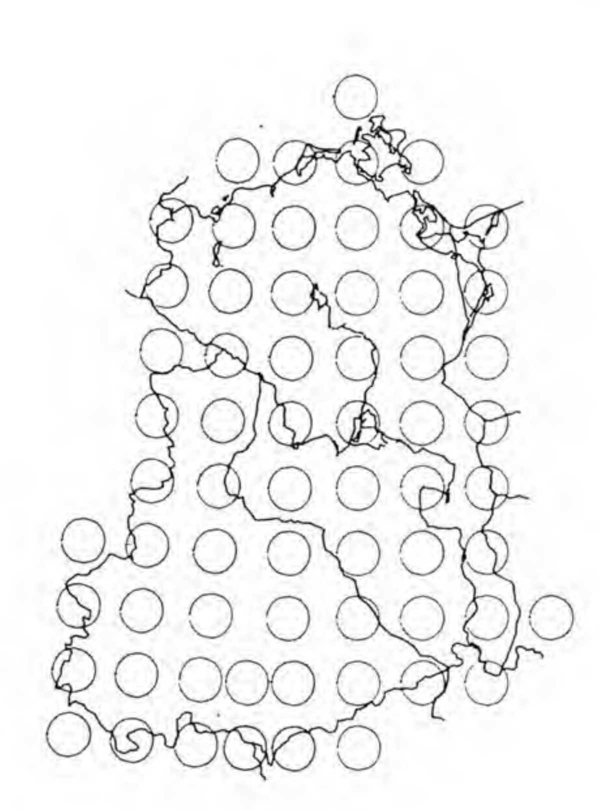
ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species





CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

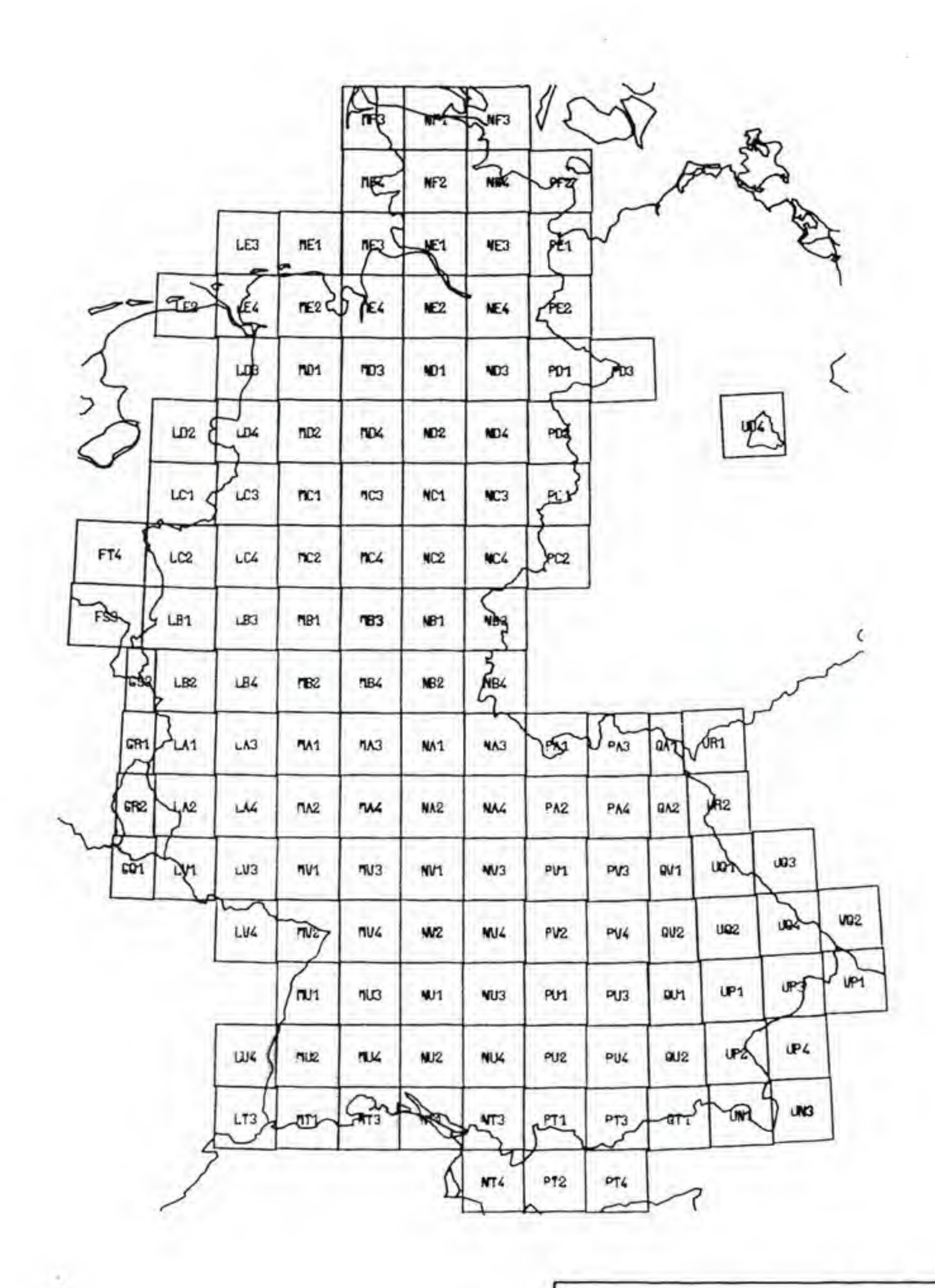
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) – Museum National d'Histoire Naturelle – 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 – FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **R.F.A. / WEST GERMANY**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

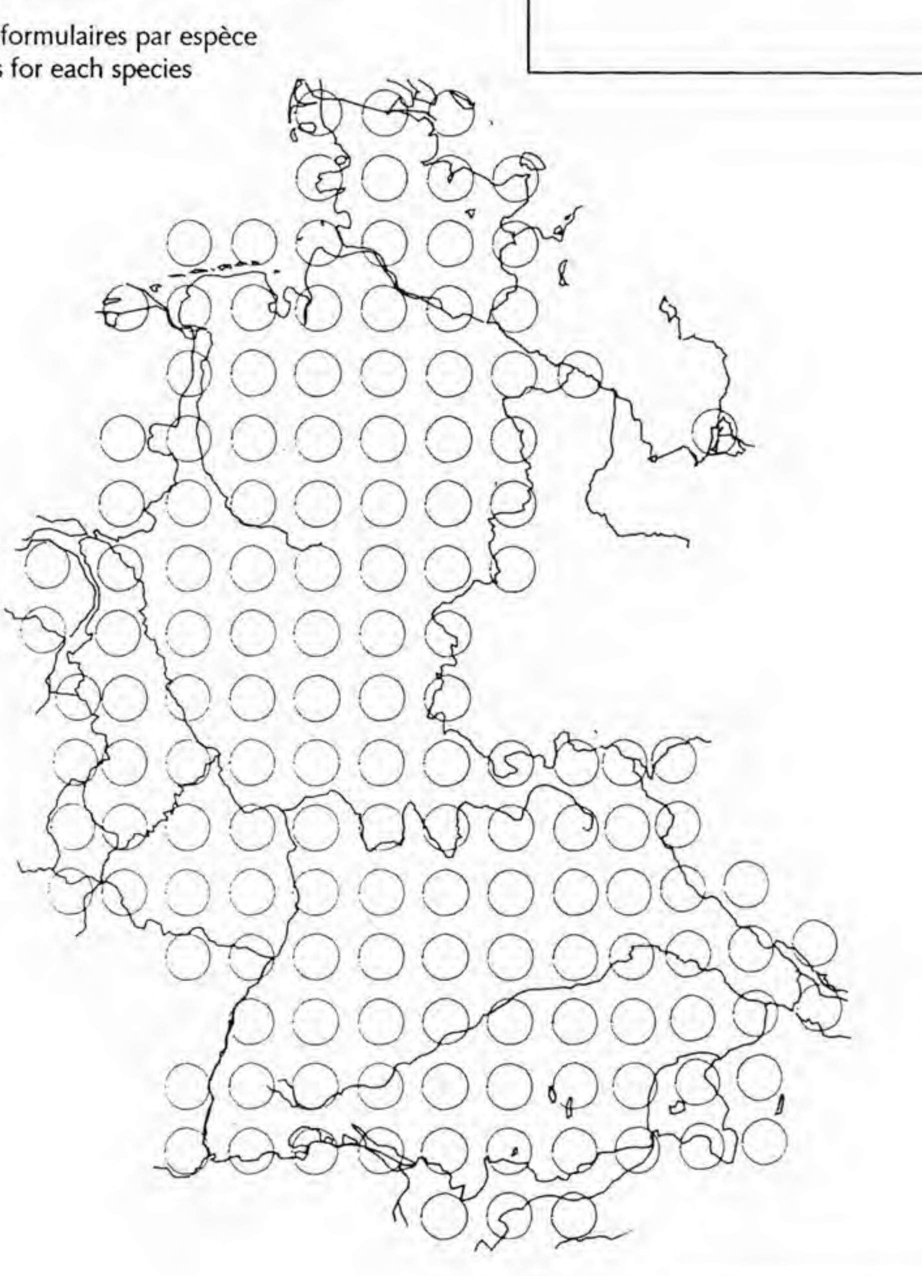
PAYS / COUNTRY **R.F.A. / WEST GERMANY**

REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

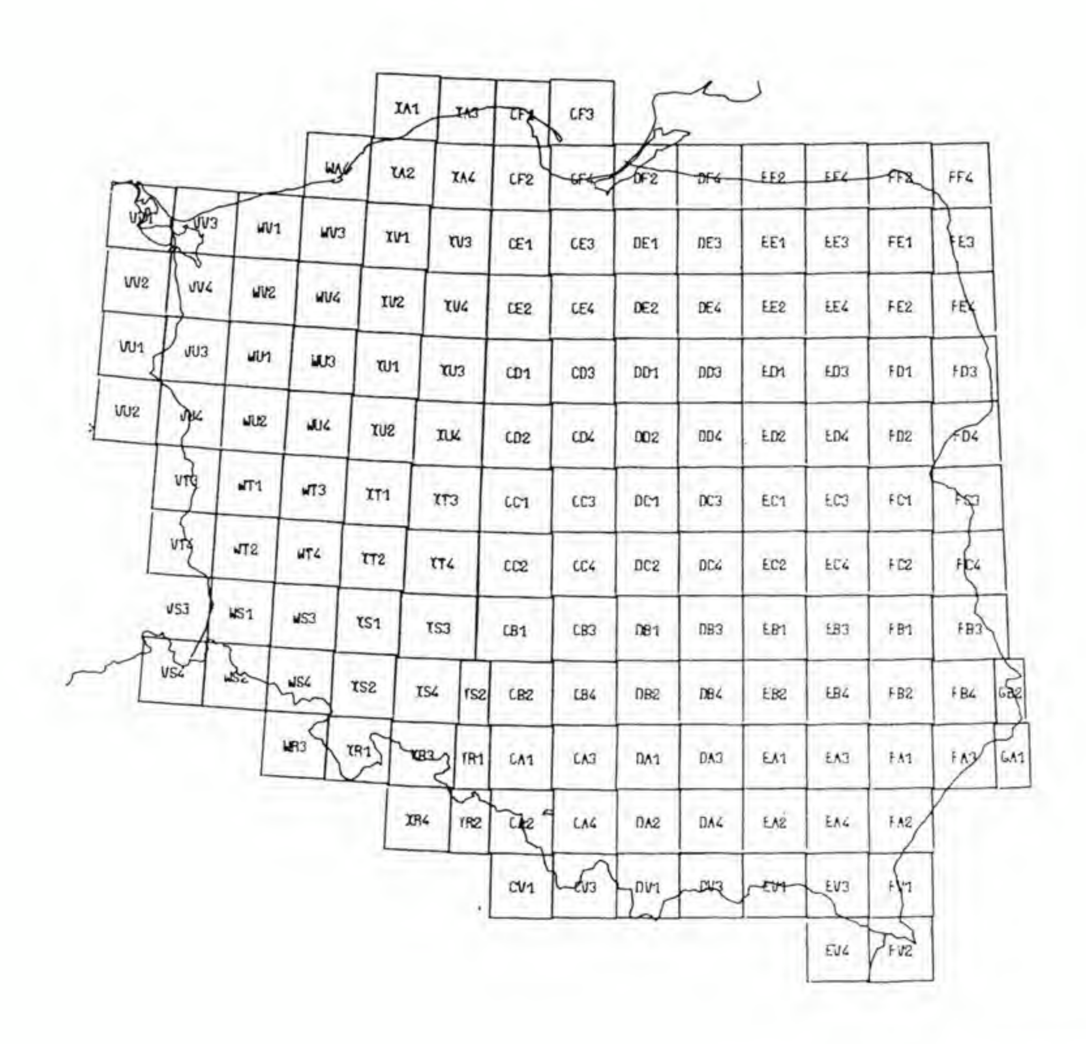
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **POLOGNE / POLAND**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

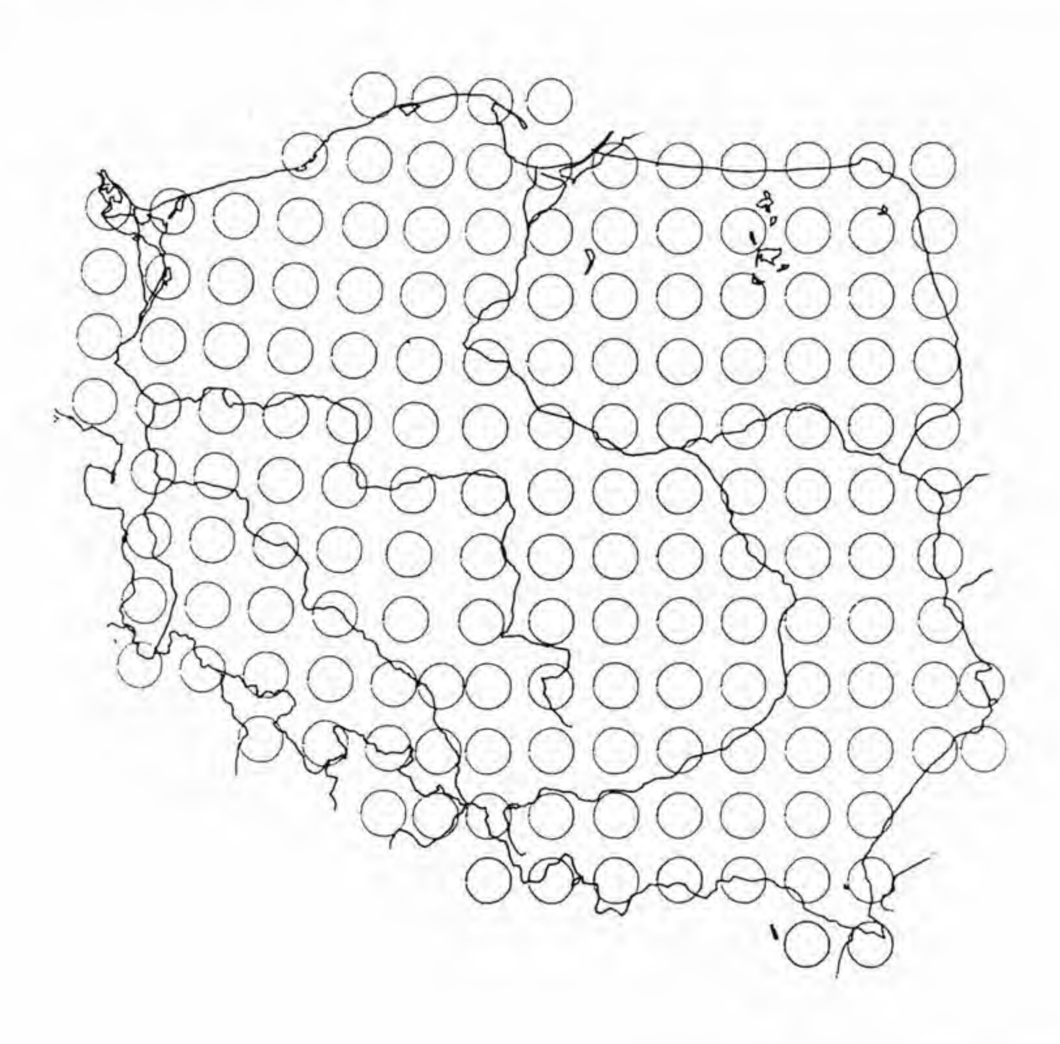
PAYS / COUNTRY **POLOGNE / POLAND**

REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

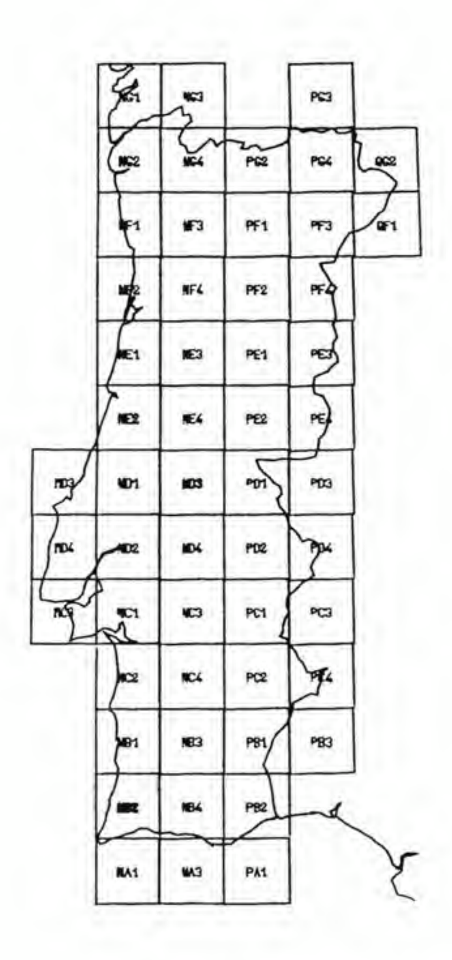
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **PORTUGAL / PORTUGAL**

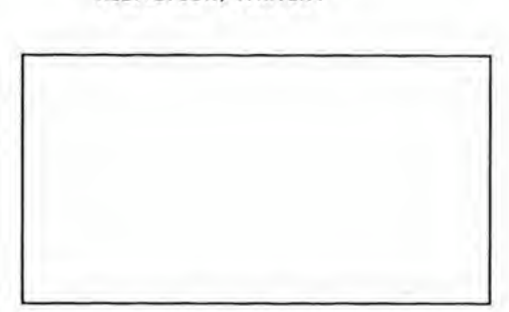


CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **PORTUGAL / PORTUGAL** REDACTEUR / WRITER :

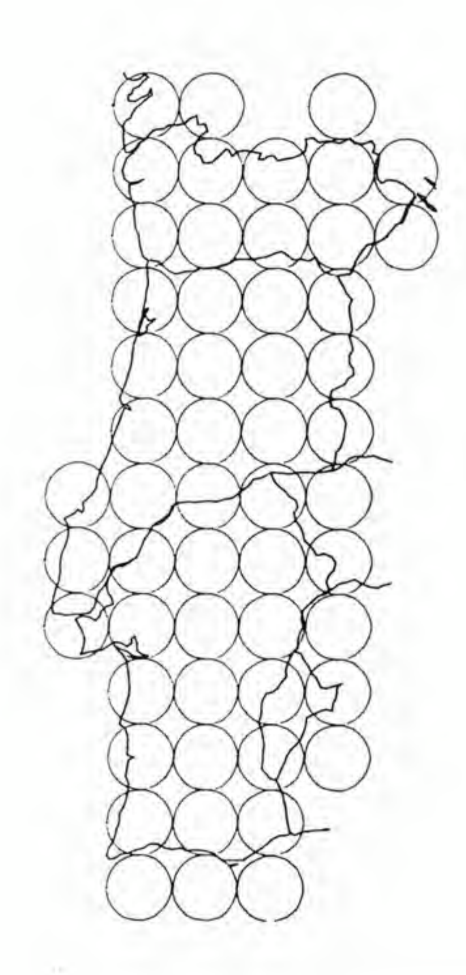
ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)



....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

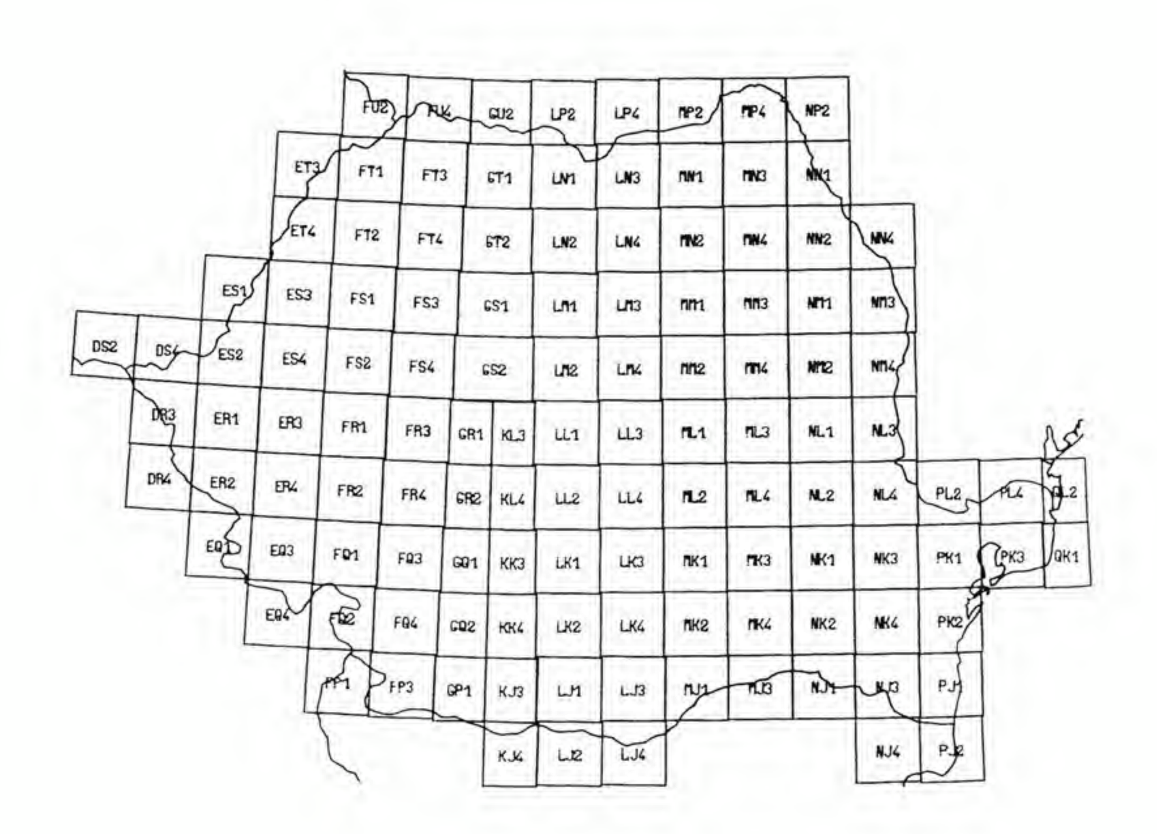
- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⦿ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⦿ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :
SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **ROUMANIE / RUMANIA**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

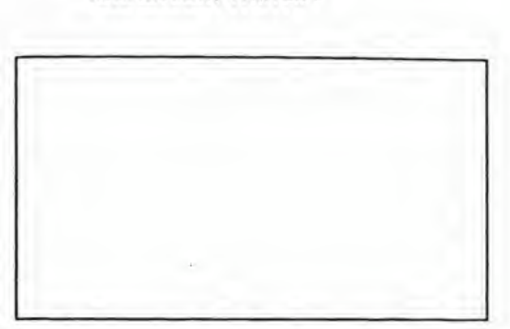
ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP └─┴─┴─┴─┘

PAYS / COUNTRY **ROUMANIE / RUMANIA**

REDACTEUR / WRITER :

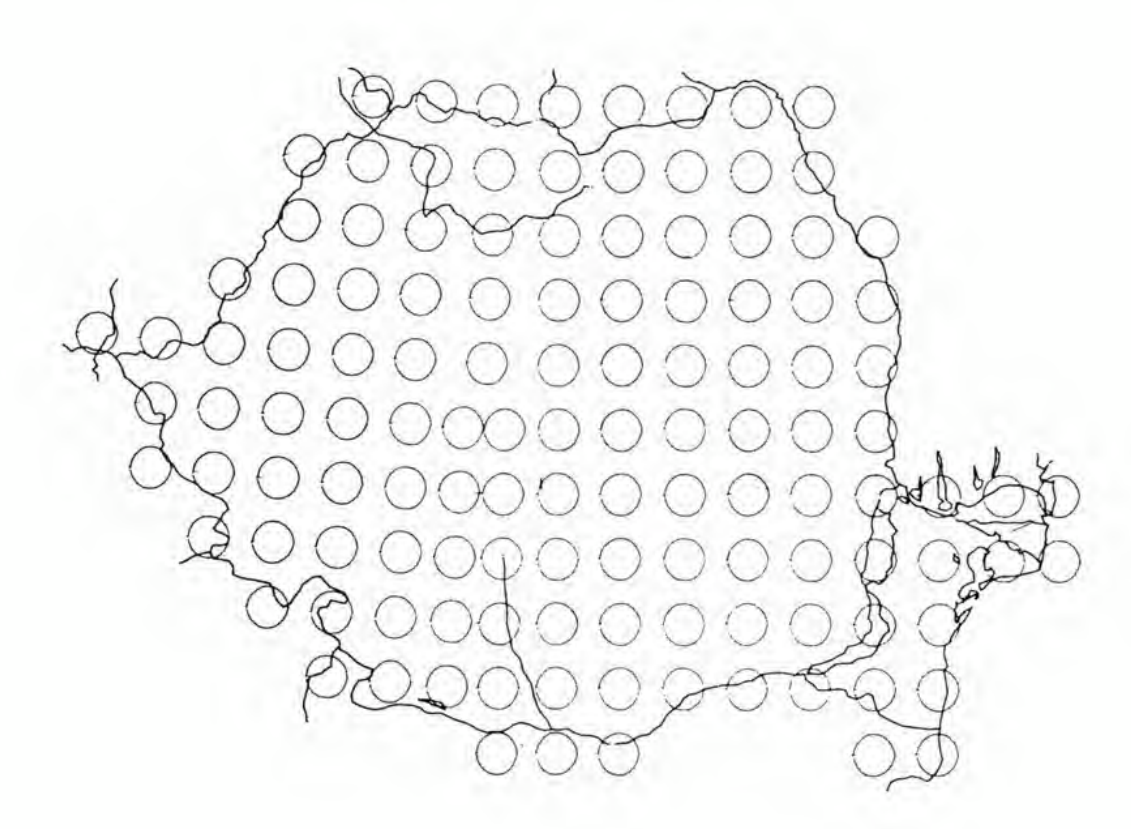
ESPECE / SPECIES (n° code / code n° └─┴─┴─┴─┴─┘)

....



DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 └─┴─┘ 19 └─┴─┘

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

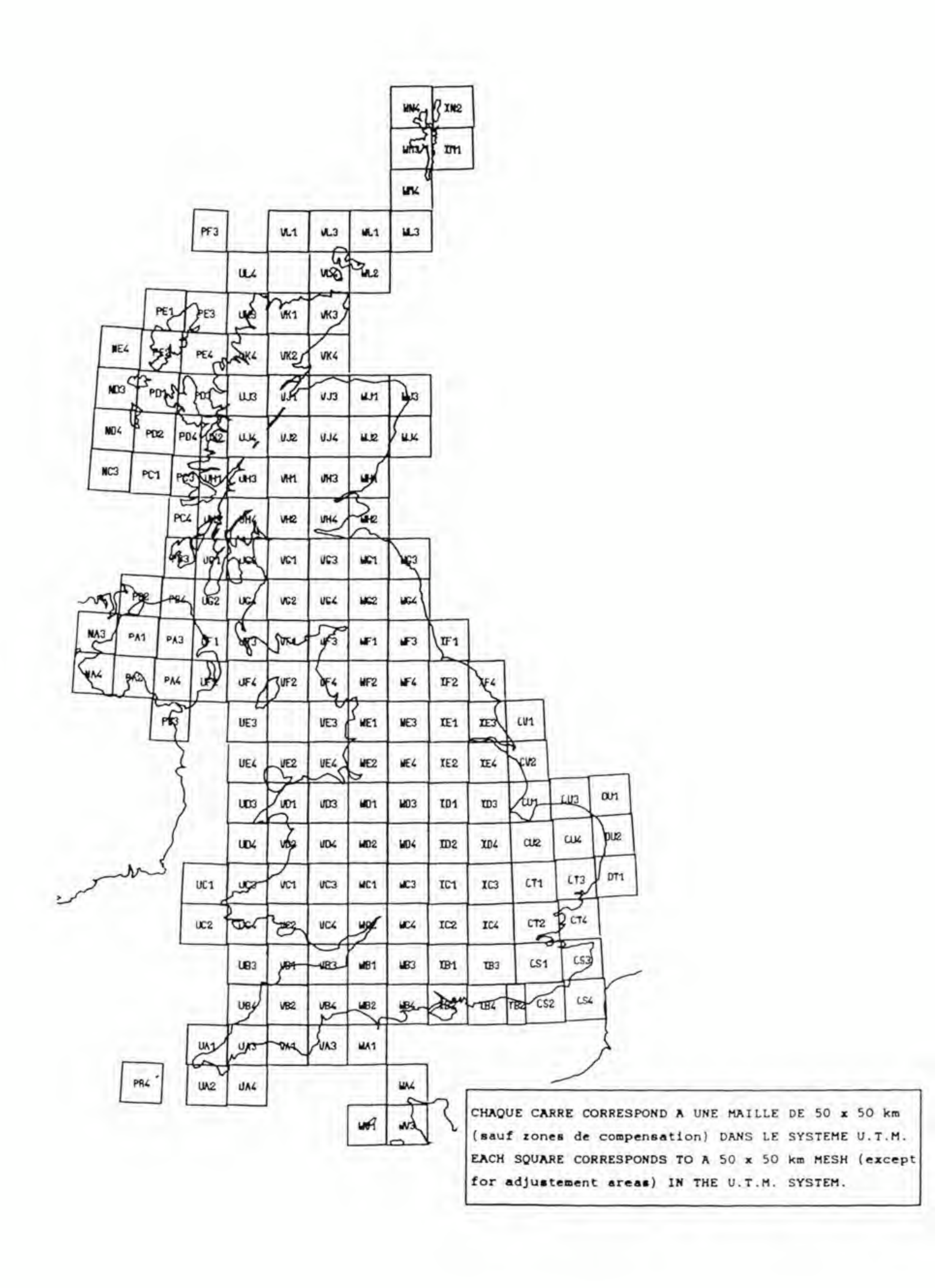
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **ROYAUME UNI / UNITED KINGDOM**



REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

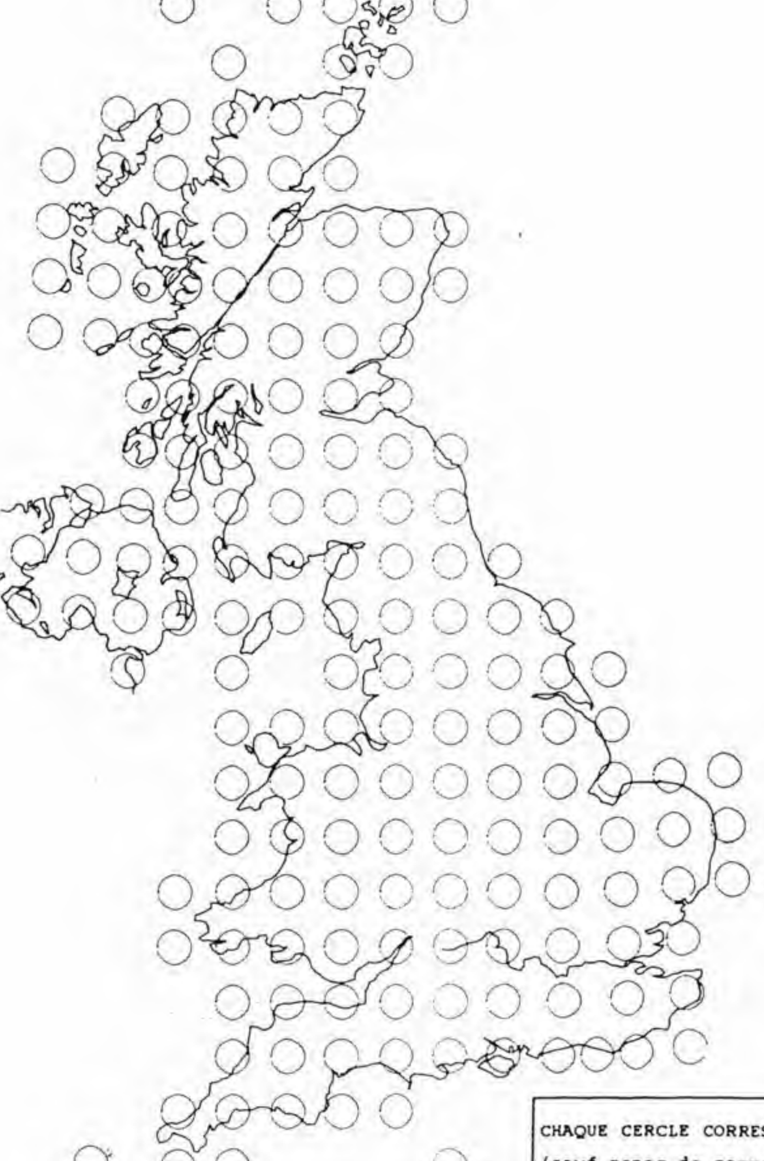
ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **ROYAUME UNI / UNITED KINGDOM** REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

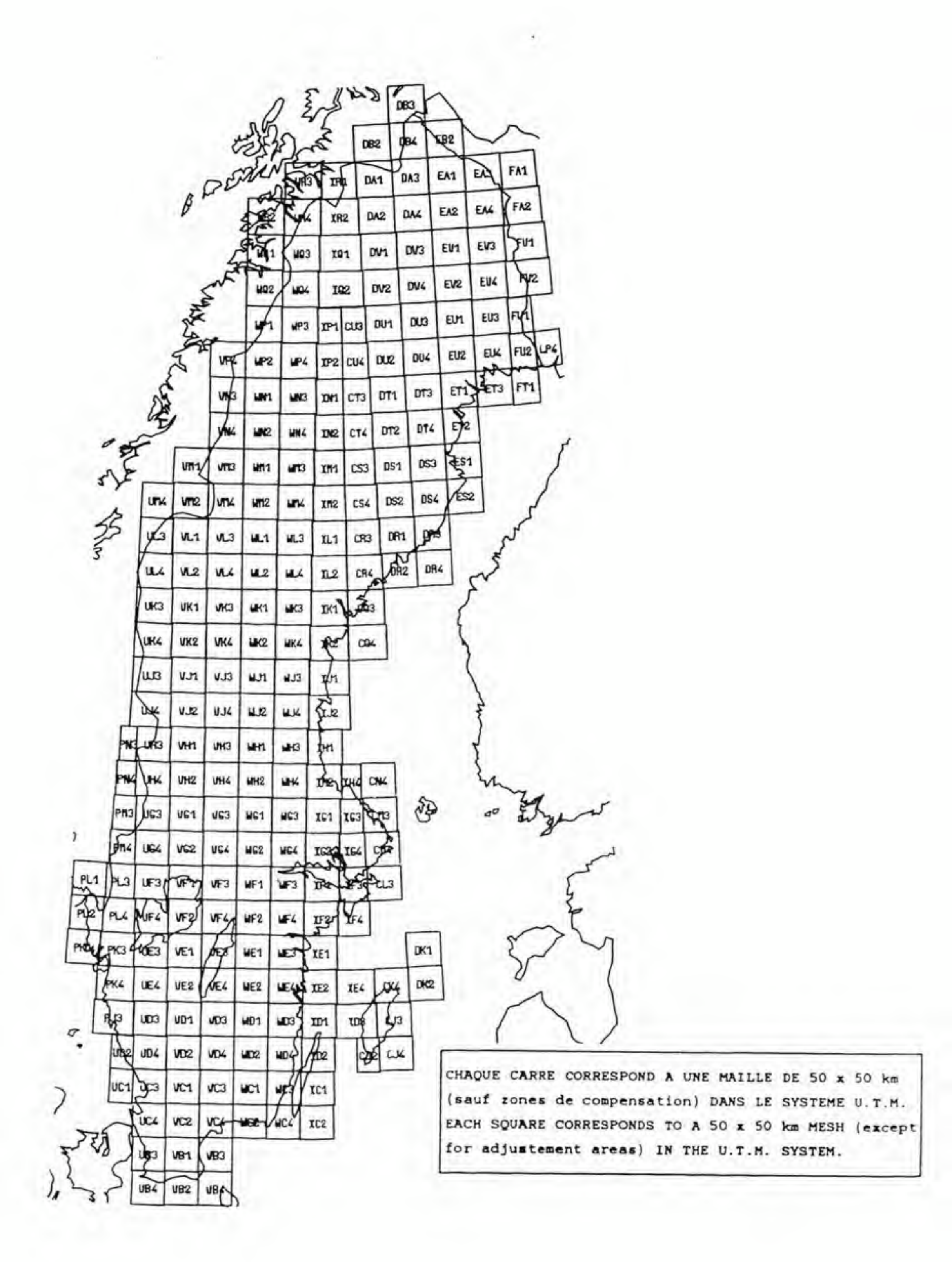
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) – Museum National d'Histoire Naturelle – 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 – FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **SUEDE / SWEDEN**



REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **SUEDE / SWEDEN**

REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

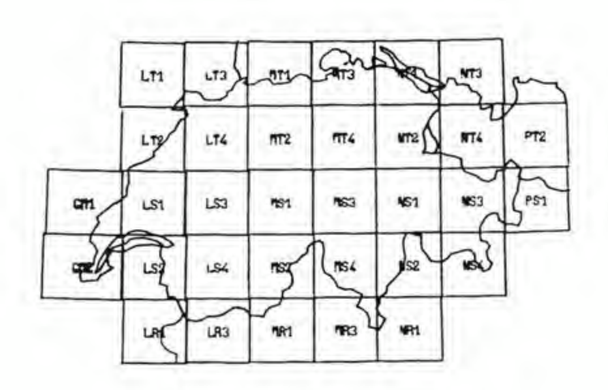
- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :
SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **SUISSE / SWISS**
LIECHTENSTEIN / LIECHTENSTFIN



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **SUISSE / SWISS**
LIECHTENSTEIN / LIECHTENSTEIN

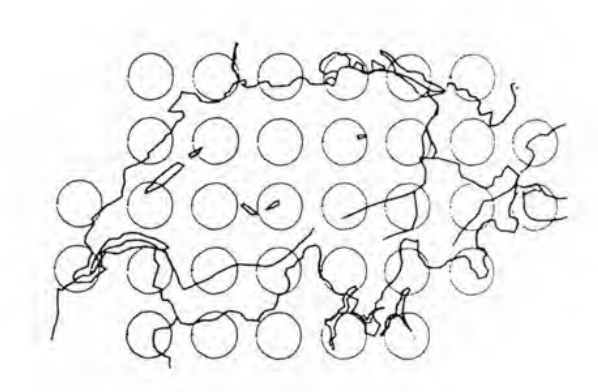
REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

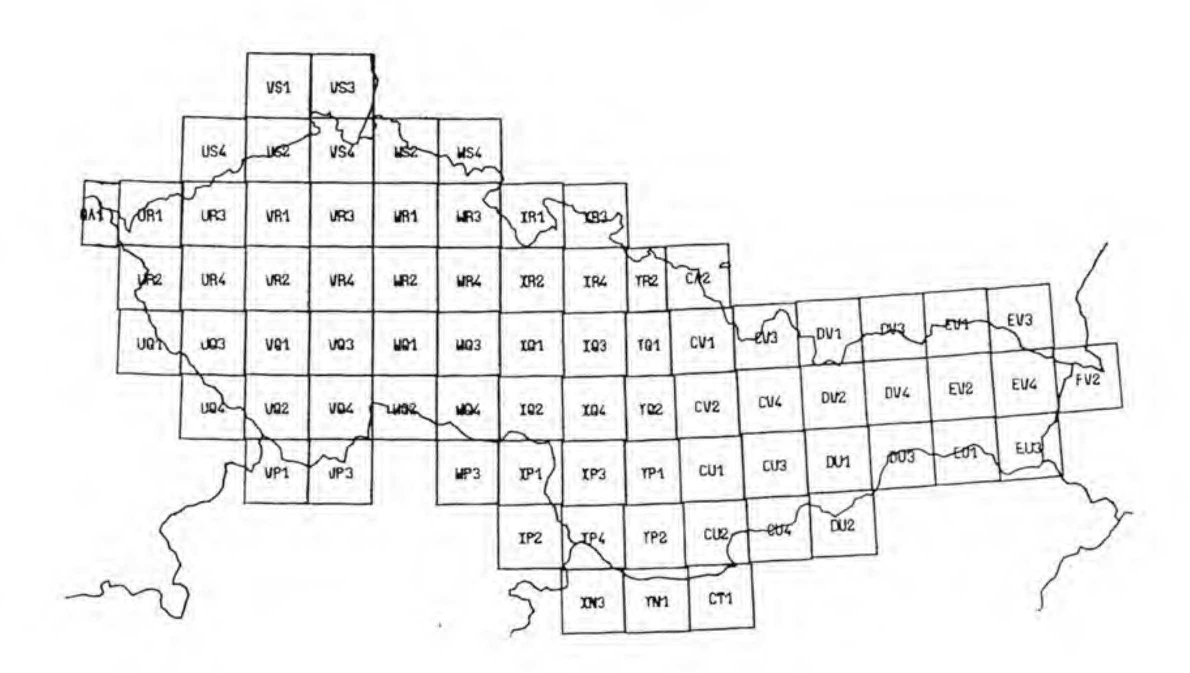
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **TCHECOSLOVAQUIE / CZECHOSLOVAKIA**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

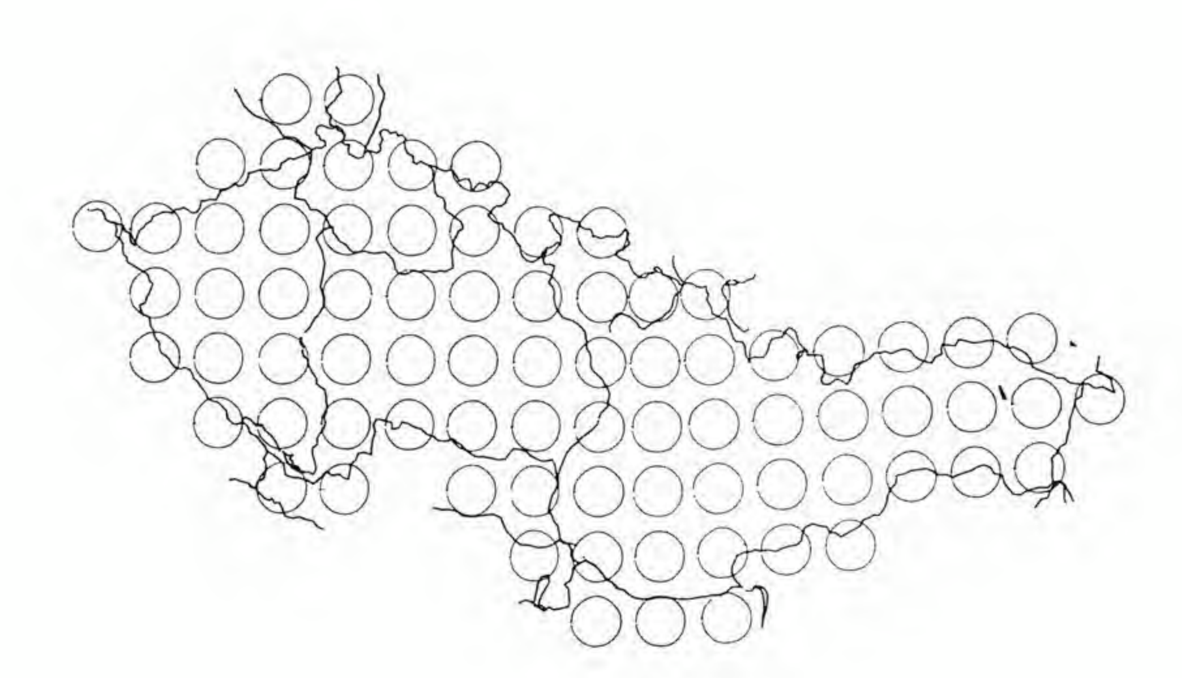
PAYS / COUNTRY **TCHECOSLOVAQUIE / CZECHOSLOVAKIA** REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species



CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

JTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- OCERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

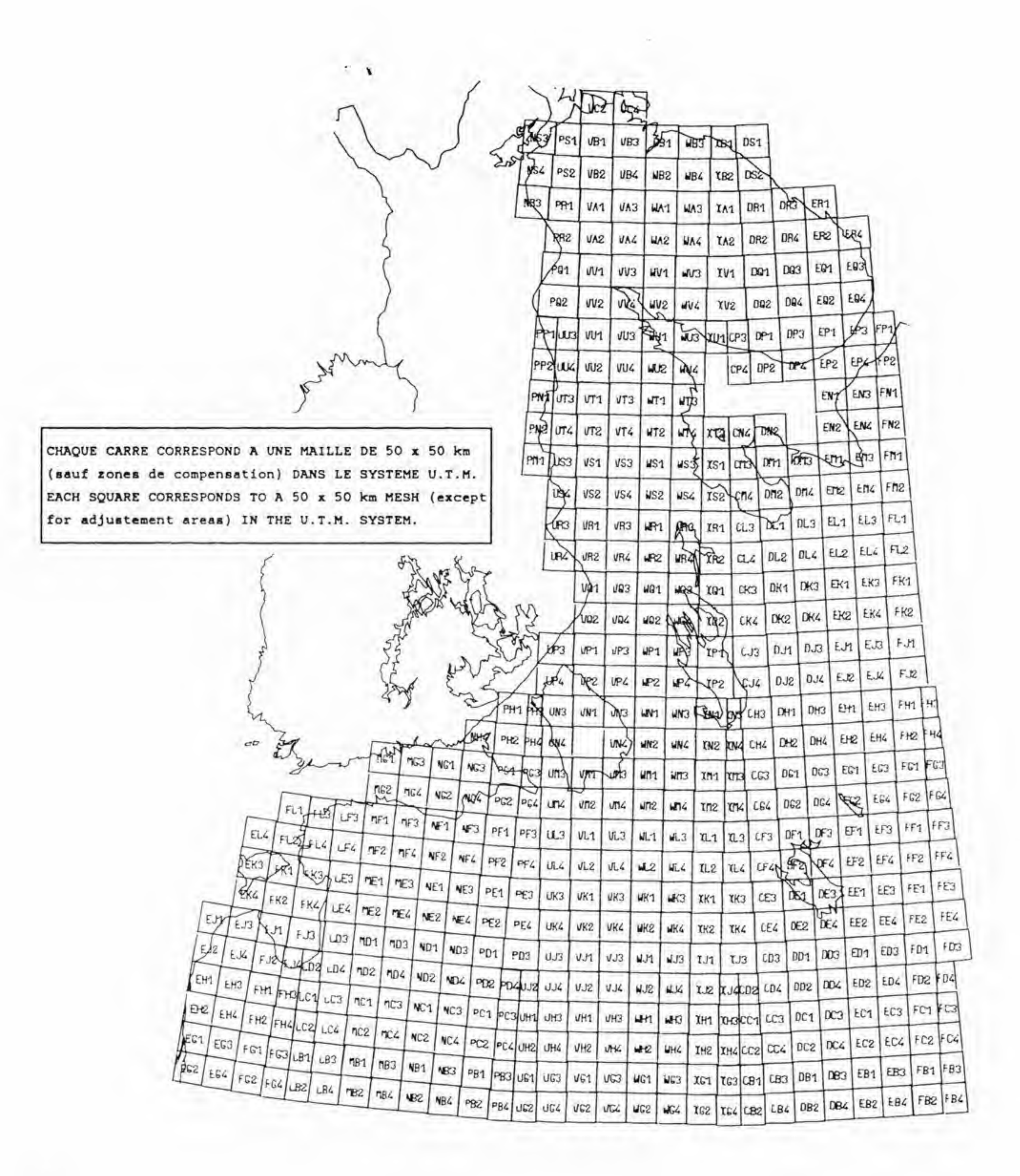
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) – Museum National d'Histoire Naturelle – 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 – FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **U.R.S.S.-N.O. / U.S.S.R.-N.W.**



REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **U.R.S.S.–N.O. / U.S.S.R.–N.W.** REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :
SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) – Museum National d'Histoire Naturelle – 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 – FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **U.R.S.S.–N.E. / U.S.S.R.–N.E.**

CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **U.R.S.S.–N.E. / U.S.S.R.–N.E.**

REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

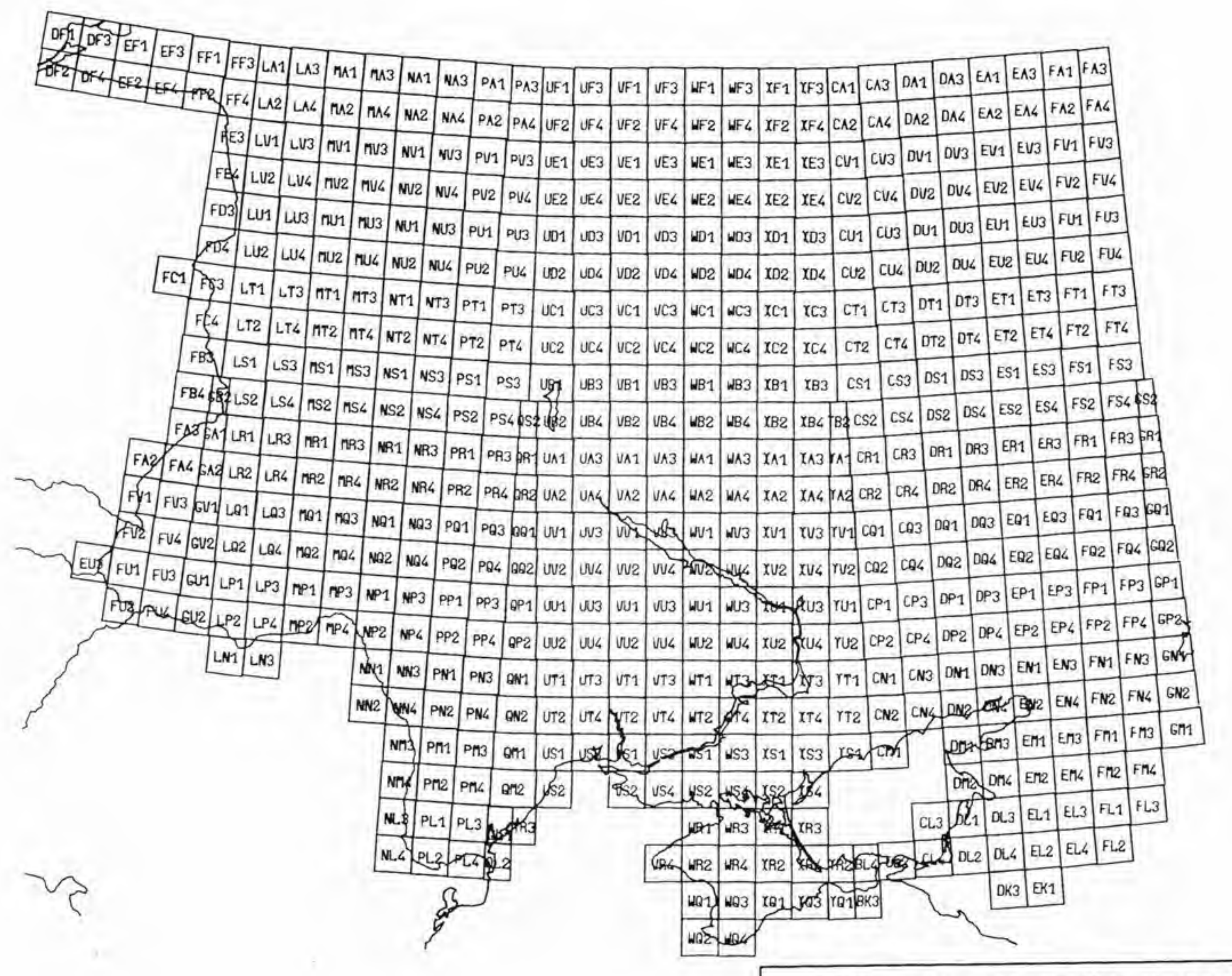
FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) – Museum National d'Histoire Naturelle – 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 – FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY U.R.S.S.–S.W. / U.S.S.R.–S.W.



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

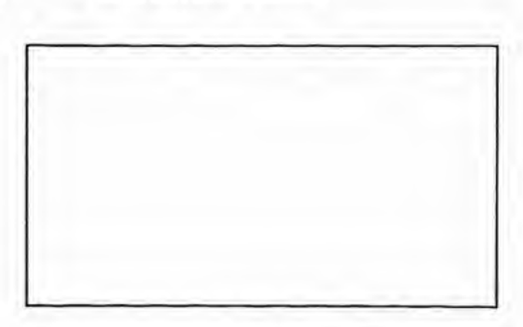
Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP └─┴─┴─┘

PAYS / COUNTRY **U.R.S.S.–S.W. / U.S.S.R.–S.W.** REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n° └─┴─┴─┴─┴─┘)



....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 └─┘ 19 └─┘

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :
SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) – Museum National d'Histoire Naturelle – 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 – FRANCE

Source : MNHN, Paris

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

PAYS / COUNTRY **U.R.S.S.–S.E. / U.S.S.R.–S.E.**

CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP

PAYS / COUNTRY **U.R.S.S.-S.E. / U.S.S.R.-S.E.** REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n°)

....

DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 19

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

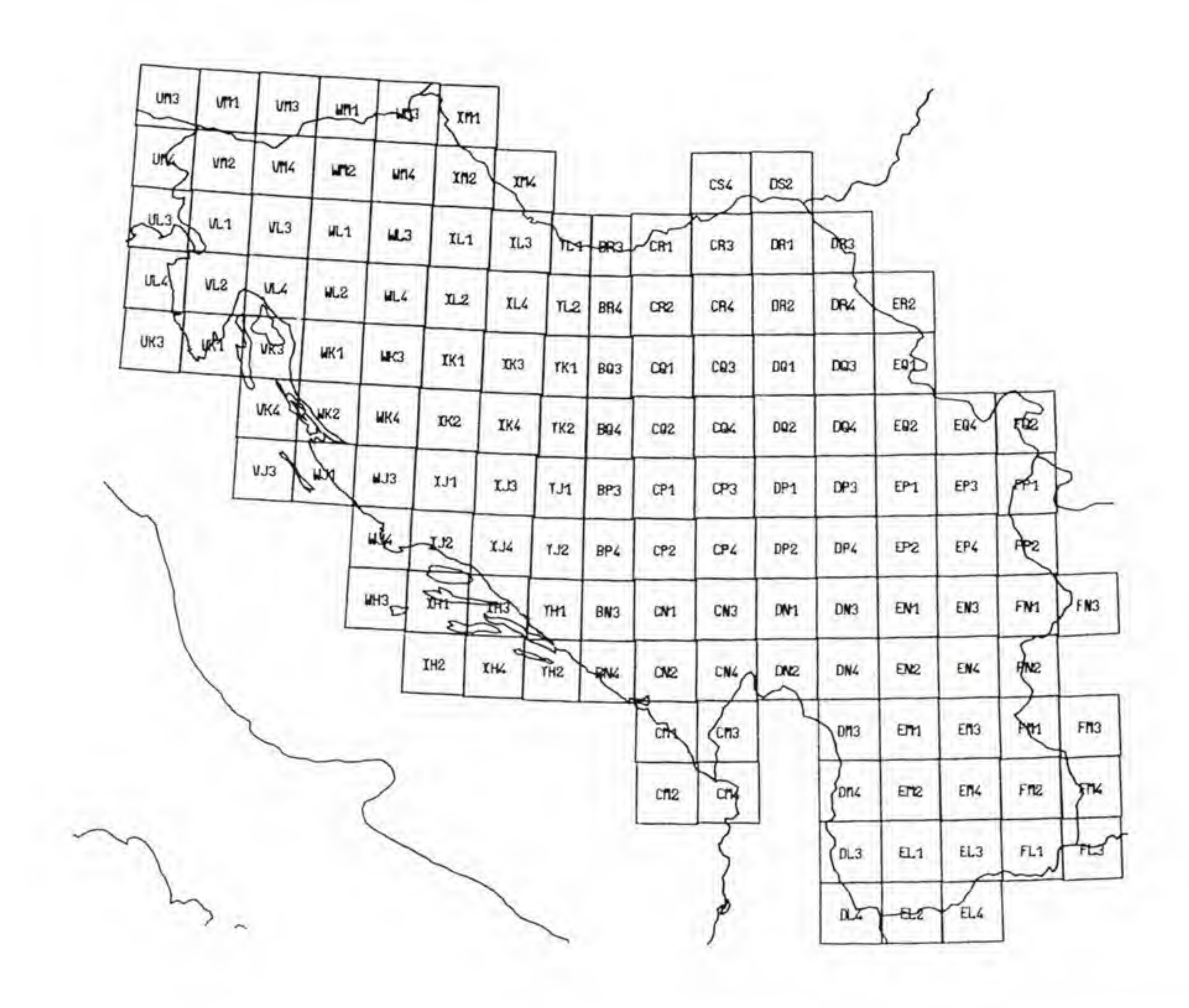
- O CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900.
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

PAYS / COUNTRY **YOUGOSLAVIE / YUGO-SLAVIA**



CHAQUE CARRE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH SQUARE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

Source : MNHN, Paris

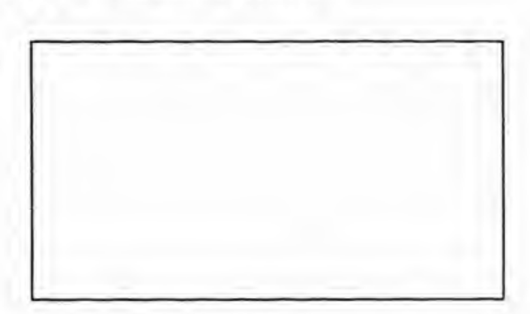
REPARTITION DE LA FAUNE D'EUROPE

ANNEE DE REDACTION / YEAR OF WRITE UP └─┴─┴─┴─┘

PAYS / COUNTRY **YOUGOSLAVIE / YUGO-SLAVIA** REDACTEUR / WRITER :

ESPECE / SPECIES (n° code / code n° └─┴─┴─┴─┴─┘)

....



DECADE OU PERIODE DU DERNIER RECENSEMENT
DECADE OR PERIOD OF THE LAST RECORDING : 19 └─┴─┘ 19 └─┴─┘

Si nécessaire, remplir plusieurs formulaires par espèce
If necessary use different sheets for each species

CHAQUE CERCLE CORRESPOND A UNE MAILLE DE 50 x 50 km (sauf zones de compensation) DANS LE SYSTEME U.T.M.
EACH CIRCLE CORRESPONDS TO A 50 x 50 km MESH (except for adjustement areas) IN THE U.T.M. SYSTEM.

UTILISER LE CODE SUIVANT POUR CHAQUE MAILLE / FOR EACH MESH USE THE FOLLOWING CODE :

- ○ CERCLE ROUGE / RED CIRCLE : espèce observée uniquement entre 1900 et 1969 / species observed only between 1900 and 1969.
- ⊙ POINT VERT / GREEN POINT : espèce observée uniquement depuis 1970 / species observed only since 1970.
- ⊙ POINT VERT AVEC CERCLE ROUGE / GREEN SPOT WITH RED CIRCLE : espèce observée régulièrement depuis 1900 / species observed regulary since 1900
- ⊕ CROIX ROUGE / RED CROSS : espèce totalement éteinte (données sûres uniquement ; préciser l'année d'extinction en marge). definitely extinct species (certain data only ; state precisely the year of extinction in the margin).
- ⊗ CROIX VERTE / GREEN CROSS : espèce totalement introduite (données sûres uniquement ; préciser l'année d'introduction en marge). completely introduced species (certain data only ; state precisely the year of introduction in the margin).

FICHE A RETOURNER A : / SHEET TO BE SENT BACK TO :

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (SFF) - Museum National d'Histoire Naturelle - 57, rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°6/c

DONNEES DE BASE POUR L'ATLAS DES MAMMIFERES D'EUROPE

RAW DATA FOR THE ATLAS OF EUROPEANS MAMMALS

<table>
<tr><td>ESPECE - SPECIES

En référence à la liste officielle
In reference to the official list</td><td>PAYS - COUNTRY</td></tr>
<tr><td colspan="2">SOURCE D'INFORMATION - NATURE OF RECORD

1- BIBLIOGRAPHIE - BIBLIOGRAPHY
Référence complète - Complete reference
2- COLLECTION
Référence - Reference
3- TERRAIN - FIELD
-indice
-observation directe
-animal mort</td></tr>
<tr><td colspan="2">LIEU D'OBSERVATION - LOCALISATION OF THE RECORD

1- UNITE ADMINISTRATIVE (la plus précise possible)
ADMINISTRATIVE UNIT (the most precise as possible)

2- COORDONNEES GEOGRAPHIQUES (les plus précises possible dans le système la mieux adapté à chaque pays)
GEOGRAPHICAL COORDONATE OR MESH (in the most adjusted system of each country)

3-REFERENCE CARRE UTM - ATLAS MAMMIFERES D'EUROPE (voir cartes et grilles SFF)
REFERENCE UTM SQUARE - EUROPEAN MAMMAL'S ATLAS (see SFF maps and grids)</td></tr>
<tr><td colspan="2">DATE D'OBSERVATION : Décennie - OBSERVATION DATE : Decade</td></tr>
<tr><td colspan="2">OBSERVATEUR (unique ou groupe) - RECORDER (single or group)</td></tr>
<tr><td colspan="2">REMARQUES - COMMENTS

Exemple : introduction,extinction,altitude,habitat.
espèce en expansion ou régression géographique
observation sporadique

Pour les chauves-souris : colonie d'hivers ou d'été
observation isolée / mois d'observation
Espèce migratrice : renne ou pinnipèdes
mois d'observation</td></tr>
</table>

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°6/d

SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE 57, RUE CUVIER - 75231 PARIS CEDEX 05 FRANCE	SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LES MAMMIFERES D'EUROPE : STATUT ET REPARTITION

ESPECE :

PAYS :

REDACTEUR :

Sous-espèce :

ANNEE DE REDACTION :

I - STATUT LEGAL

A. STATUT JURIDIQUE :

ESPECE INTEGRALEMENT PROTEGEE ☐

ESPECE INTEGRALEMENT PROTEGEE sauf limitation numérique sous contrôle de l'administration (1) ☐

ESPECE PARTIELLEMENT PROTEGEE il existe une limitation des périodes et moyens de capture ☐

ESPECE NON PROTEGEE il n'existe pas de limitation des périodes et moyens de capture ☐

STATUT VARIABLE SUIVANT LES REGIONS ☐

COMMERCE INTERIEUR : - AUTORISE ☐

- REGLEMENTE (1) ☐

- INTERDIT ☐

B. EXPLOITATION ET COMMERCE :

NOMBRE DE SPECIMENS CAPTURES/AN (1)
(possibilité de joindre les chiffres de toutes les années pour lesquelles ce chiffre est connu même avant la protection de l'espèce quand c'est le cas)

NOMBRE DE SPECIMENS EXPORTES/AN (1)

NOMBRE DE SPECIMENS IMPORTES/AN (1) :
(en cas d'importation)

PAYS DE PROVENANCE NOMBRE DE SPECIMENS

PAYS DE PROVENANCE NOMBRE DE SPECIMENS

PAYS DE PROVENANCE NOMBRE DE SPECIMENS

PAYS DE PROVENANCE NOMBRE DE SPECIMENS

Source : MNHN, Paris

II - STATUT BIOLOGIQUE

1. REPARTITION GEOGRAPHIQUE (carte jointe) (1) :

2. TENDANCES DE L'AIRE DE REPARTITION : -EXPANSION ☐
   -STABILITE ☐
   -REGRESSION ☐

3. DEGRE D'ABONDANCE : -TRES COMMUNE ☐ -PEU COMMUNE ☐
   -COMMUNE ☐ -RARE ☐

4. ETAT ET TENDANCES DES POPULATIONS (1) : -CROISSANCE ☐
   -RESTAURATION ☐
   -STABILITE ☐
   -REGRESSION ☐
   -MENACEE ☐
   -EN DANGER ☐

5. ESTIMATION DES POPULATIONS
   (nombre d'individus par pays sur une échelle d'ordre de grandeur de croissance géométrique, pour les espèces qui le justifient).

   $1 - 10 - 10^2 - 10^3 - 10^4 - 10^5 - 10^6 - ... - 10^{☐} - 10^{☐}$

   ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
   ↓
   (accidentel)

6. DISPARITION ⌊_|_|_|_⌋
   (dernière année d'observation de spécimens issus de populations reproductrices historiquement continues et indigènes)

7. ERRATISME : apparition occasionnelle ☐
   (depuis la date de disparition)

   si oui nombre de cas / 10 ans ⌊_|_|_⌋

8. REINTRODUCTION : réalisée (année) (1) ⌊_|_|_|_⌋

   prévue ou à l'étude ☐

9. INTRODUCTION : réalisée (année) (1) ⌊_|_|_|_⌋

   prévue ou à l'étude ☐

10. HABITAT : l'espèce souffre de :

   -REGRESSION de son habitat ☐
   -DISPARITION " " ☐
   -DEGRADATION " " ☐
   -PERTURBATION " " ☐

   l'état de son habitat n'est pas sensiblement affecté ou n'a pas d'influence décisive sur le statut de l'espèce ☐

Source : MNHN, Paris

III - REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

IV - REMARQUES ET PRECISIONS

(1) Toutes informations ou documents, plus complets, plus nuancés ou d'intérêt historique pour la connaissance de l'évolution d'un phénomène, peuvent être joints utilement au présent formulaire.

Dans certains cas les chiffres à indiquer peuvent être une moyenne

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°6/e

SOCIETAS EUROPAEA MAMMALOGICA
SECRETERIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Référence
S.F.F.-114

FICHE BIBLIOGRAPHIQUE

ENQUETE SUR LES MAMMIFERES D'EUROPE

1. REDACTEUR : Nom, prénom :
Adresse :

Réservé au traitement

2. REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

N° de référence

Auteurs :

Titre :

Réservé au traitement

Périodique : ☐ Editeur : ☐

Titre :

Réservé au traitement

Ville d'édition :

Pays :

Année de parution : – de tomaison : –

n° de série : n°s de tome: – n°s de fasci. : –

Pages : non paginées : chif. rom. – chif.arab. –

Nombre d'illustrations et de planches : Nombre de cartes :

dans le texte : hors texte

3. REFERENCES GEOGRAPHIQUES
PAYS :

Réservé au traitement

4. MOTS-CLES (voir liste annexe)

Fiche établie par le Secrétariat de la Faune et de la Flore, Paris.

Source : MNHN, Paris

SYSTEME D'INDEXATION

. Ind. - Indéterminé

MOTS-CLES

CONNAISSANCE :

3 - Inventaire ; liste ; catalogue ; effectifs ; dénombrements.

4 - Chorologie ; distribution ; biogéographie ; phytogéographie ; cartographie.

6 - Station d'étude.

7 - Monographie ; description générale.

8 - Technique ; méthode d'étude ; critères d'évaluation ; cotation ; typologie ; niveaux d'intérêt.

46 - Bibliographie.

52 - Statistiques de l'environnement.

53 - Colloque ; réunion internationale ; conférence.

56 - Itinéraire ; excursion.

57 - Réglementation.

BIOLOGIE-ECOLOGIE :

14 - Reproduction ; nidification ; sexualité ; multiplication ; greffe ; fécondation.

15 - Alimentation ; nutrition ; régime ; prédation ; réseau trophique ; chaînes alimentaires.

17 - Déplacements ; migrations ; mouvements ; hivernages.

18 - Populations ; générations.

19 - Croissance ; biométrie ; développement.

22 - Ecologie ; cycles ; adaptation ; variations saisonnières ; phénologie ; régulation.

23 - Indicateurs biologiques.

24 - Biocénose ; écosystème ; milieu ; biotope ; diversité spécifique.

55 - Ecophysiologie ; écomorphologie.

28 - Phytosociologie ; association végétale ; végétation ; phyto-écologie.

47 - Biomasse ; productivité.

54 - Ecotone ; effet de lisière ; zonation.

INTERVENTION DE L'HOMME :

36 - Pollution ; nuisance ; pesticide ; perturbation ; eutrophisation.

37 - Chasse ; pêche ; prélèvements ; destruction ; ramassage ; cueillette ; taxidermie ; utilisation.

38 - Agriculture ; horticulture ; agronomie ; riziculture.

39 - Sylviculture ; arboriculture.

42 - Ostreiculture ; conchyliculture ; pisciculture ; aquaculture ; mytiliculture.

43 - Acclimatation ; réintroduction ; introduction.

48 - Historique, dynamique, évolution des milieux ; des populations.

49 - Menaces ; appauvrissement, assèchement, destruction des milieux.

50 - Gestion ; aménagement ; restauration ; rénovation ; mise en valeur ; exploitation ; bilan.

51 - Protection des milieux et des espèces ; parcs et réserves ; patrimoine naturel.

AUTRES SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE :

26 - Palynologie.

27 - Bio-physique ; bio-chimie.

29 - Hydrologie ; hydrobiologie ; hydrodynamique ; limnologie ; hydrographie.

30 - Océanographie.

31 - Géographie ; géomorphologie ; paysages.

32 - Bioclimatologie ; climatologie ; micro-climat.

33 - Paléontologie ; paléobotanique.

34 - Géologie ; stratigraphie ; sédimentologie.

35 - Pédologie.

44 - Médecine ; pharmacie ; venin ; poison.

Source : MNHN, Paris

SECRETARIAT FAUNE-FLORE
Paris, Janvier 1988

ANNEXE N°6/f

3ème VERSION
(D'après G.B. CORBET et J.E. HILL, 1986)

LISTE TAXONOMIQUE DE REFERENCE
CONSEIL DE L'EUROPE

MAMMALIA

MARSUPIALIA		
MACROPODIDAE		
Macropus rufogriseus	WALLABY A COU ROUGE	REDNECKED WALLABY
INSECTIVORA		
ERINACEIDAE		
Atelerix algirus	HERISSON D'AFRIQUE DU NORD	ALGERIAN HEDGEHOG
Erinaceus concolor	HERISSON ORIENTAL	EASTERN HEDGEHOG
Erinaceus europaeus	HERISSON D'EUROPE	WESTERN HEDGEHOG
Hemiechinus auritus		LONG-EARED DESERT HEDGEHOG
SORICIDAE		
Crocidura gueldenstaedtii		
Crocidura leucodon	CROCIDURE LEUCODE	BICOLOURED WHITE-TOOTHED SHREW
Crocidura russula	MUSARAIGNE MUSETTE	GREATER WHITE-TOOTHED SHREW
(Crocidura russula cypria)		CYPRUS WHITE-TOOTHED SHREW
Crocidura suaveolens	CROCIDURE DES JARDINS	LESSER WHITE-TOOTHED SHREW
Neomys anomalus	CROSSOPE DE MILLER	MILLER'S WATER SHREW
Neomys fodiens	CROSSOPE	WATER-SCHREW
Sorex alpinus	MUSARAIGNE ALPINE	ALPINE SHREW
Sorex araneus	MUSARAIGNE CARRELET	COMMON SHREW
Sorex caecutiens	MUSARAIGNE MASQUEE	LAXMANN'S SHREW
Sorex coronatus	MUSARAIGNE COURONNEE	MILLET'S SHREW
Sorex granarius	MUSARAIGNE D'ESPAGNE	SPANISH SHREW
Sorex minutissimus	MUSARAIGNE MINUSCULE	LEAST SHREW
Sorex minutus	MUSARAIGNE PYGMEE	PYGMY SHREW
Sorex samniticus	MUSARAIGNE DES APENNINS	APPENNINE SHREW
Sorex sinalis	MUSARAIGNE SOMBRE	DUSKY SHREW
Suncus etruscus	PACHYURE ETRUSQUE	PYGMY WHITE-TOOTHED SHREW
TALPIDAE		
DESMANINAE		
Desmana moschata	DESMAN DE RUSSIE	RUSSIAN DESMAN
Galemys pyrenaicus	DESMAN DES PYRENEES	PYRENEAN DESMAN

Source : MNHN, Paris

TALPINAE		
Talpa caeca	TAUPE AVEUGLE	BLIND MOLE
Talpa europaea	TAUPE COMMUNE	NORTHERN MOLE
Talpa romana	TAUPE ROMAINE	ROMAN MOLE
CHIROPTERA		
MEGACHIROPTERA		
PTEROPODIDAE		
Rousettus aegyptiacus		FRUIT-EATING BAT OR EGYPTIAN ROUSSETTE
MICROCHIROPTERA		
RHINOLOPHIDAE		
Rhinolophus blasii	RHINOLOPHE DE BLASIUS	BLASIUS'S HORSESHOE BAT
Rhinolophus euryale	RHINOLOPHE EURYALE	MEDITERRANEAN HORSESHOE BAT
Rhinolophus ferrumequinum	GRAND RHINOLOPHE	GREATER HORSESHOE BAT
Rhinolophus hipposideros	PETIT RHINOLOPHE	LESSER HORSESHOE BAT
Rhinolophus mehelyi	RHINOLOPHE DE MEHELY	MEHELY'S HORSESHOE BAT
VESPERTILIONIDAE		
Barbastella barbastellus	BARBASTELLE	BARBASTELLE
Eptesicus nilssonii	SEROTINE DE NILSSON	NORTHERN BAT
Eptesicus serotinus	SEROTINE COMMUNE	SEROTINE
Miniopterus schreibersi	MINIOPTERE DE SCHREIBERS	SCHREIBER'S BAT
Myotis bechsteini	VESPERTILION DE BECHSTEIN	BECHSTEIN'S BAT
Myotis blythii	PETIT MURIN	LESSER MOUSE-EARED BAT
Myotis brandtii	VESPERTILION DE BRANDT	BRANDT'S BAT
Myotis capaccinii	VESPERTILION DE CAPACCINI	LONG-FINGERED BAT
Myotis dasycneme	VESPERTILION DES MARAIS	POND BAT
Myotis daubentonii	VESPERTILION DE DAUBENTON	DAUBENTON'S BAT
Myotis emarginatus	VESPERTILION A OREILLES ECHANCREES	GEOFFROY'S BAT
Myotis myotis	GRAND MURIN	GREATER MOUSE-EARED BAT
Myotis mystacinus	VESPERTILION A MOUSTACHES	WHISKERED BAT
Myotis nattereri	VESPERTILION DE NATTERER	NATTERER'S BAT
Nyctalus azoreum		
Nyctalus lasiopterus	GRANDE NOCTULE	GREATER NOCTULE
Nyctalus leisleri	NOCTULE DE LEISLER	LEISLER'S BAT
Nyctalus noctula	NOCTULE	COMMON NOCTULE
Pipistrellus kuhli	PIPISTRELLE DE KUHL	KUHL'S PIPISTRELLE
Pipistrellus maderensis		MADEIRA PIPISTRELLE
Pipistrellus nathusii	PIPISTRELLE DE NATHUSIUS	NATHUSIUS'S PIPISTRELLE
Pipistrellus pipistrellus	PIPISTRELLE COMMUNE	COMMON PIPISTRELLE
Pipistrellus savii	PIPISTRELLE DE SAVI	SAVI'S PIPISTRELLE
Plecotus auritus	OREILLARD ROUX	COMMON LONG-EARED BAT
Plecotus austriacus	OREILLARD GRIS	GREY LONG-EARED BAT
Vespertilio murinus	SEROTINE BICOLORE	PARTI-COLOURED BAT

Source : MNHN, Paris

MOLOSSIDAE		
Tadarida teniotis	MOLOSSE	FREE-TAILED BAT
PRIMATES		
CERCOPITHECIDAE		
Macaca sylvanus	SINGE DE BARBARIE	BARBARY APE
CARNIVORA		
CANIDAE		
Alopex lagopus	ISATIS	ARTIC FOX
Canis aureus	CHACAL	JACKAL
Canis lupus	LOUP	WOLF
Nyctereuctes procyonoides	CHIEN VIVERRIN	RACOON DOG
Vulpes vulpes	RENARD ROUX	RED FOX
URSIDAE		
Thalarctos maritimus	OURS POLAIRE	POLAR BEAR
Ursus arctos	OURS BRUN	BROWN BEAR
MUSTELIDAE		
Gulo gulo	GLOUTON	WOLVERINE
Lutra lutra	LOUTRE	OTTER
Martes foina	FOUINE	BEECH MARTEN
Martes martes	MARTRE	PINE MARTEN
Martes zibellina	ZIBELLINE	SABLE
Meles meles	BLAIREAU	BADGER
Mustela erminea	HERMINE	STOAT
Mustela eversmanni	PUTOIS DES STEPPES	STEPPE POLECAT
Mustela lutreola	VISON D'EUROPE	EUROPEAN MINK
Mustela nivalis	BELETTE	WEASEL
Mustela putorius	PUTOIS	WESTERN POLECAT
Mustela vison	VISON D'AMERIQUE	AMERICAN MINK
Vormela peregusna	PUTOIS MARBRE	MARBLED POLECAT
VIVERRIDAE		
Genetta genetta	GENETTE	GENET
HERPESTIDAE		
Herpestes edwardsi	MANGOUSTE GRISE DE L'INDE	INDIAN GREY MONGOOSE
Herpestes ichneumon	MANGOUSTE D'EGYPTE	EGYPTIAN MONGOOSE
FELIDAE		
Lynx lynx	LYNX	LYNX
Lynx pardina	LYNX PARDELLE	PARDEL LYNX
Felis silvestris	CHAT SAUVAGE	WILD CAT
Panthera pardus	LEOPARD	LEOPARD
Panthera tigris	TIGRE	TIGER
ODOBENIDAE		
Odobenus rosmarus	MORSE	WALRUS

Source : MNHN, Paris

PHOCIDAE		
Cystophora cristata	PHOQUE A CAPUCHON	HOODED SEAL
Erignathus barbatus	PHOQUE BARBU	BEARBED SEAL
Halichoerus grypus	PHOQUE GRIS	GREY SEAL
Monachus monachus	PHOQUE MOINE	MONK SEAL
Phoca groenlandicus	PHOQUE DU GROENLAND	HARP SEAL
Phoca hispida	PHOQUE ANNELE	RINGED SEAL
Phoca vitulina	PHOQUE VEAU MARIN	COMMON SEAL
CETACEA		
ODONTOCETES		
DELPHINIDAE		
Delphinus delphis	DAUPHIN COMMUN	COMMON DOLPHIN
Globicephala melaena	GLOBICEPHALE NOIR	LONG-FINNED PILOT WHALE
Grampus griseus	DAUPHIN DE RISSO	RISSO'S DOLPHIN
Lagenorhynchus acutus	LAGENORHINQUE A FLANCS BLANCS	WHITE-SIDED DOLPHIN
Lagenorhynchus albirostris	LAGENORHINQUE A BEC BLANC	WHITE-BEAKED DOLPHIN
Orcinus orca	ORQUE	KILLER WHALE
Pseudorca crassidens	FAUX-ORQUE	FALSE KILLER WHALE
Stenella coeruleoalba	DAUPHIN BLEU ET BLANC	STRIPED DOLPHIN
Steno bredanensis	DAUPHIN A ROSTRE ETROIT	ROUGHTOOTH DOLPHIN
Tursiops truncatus	GRAND DAUPHIN	BOTTLE-NOSED DOLPHIN
PHOCOENIDAE		
Phocoena phocoena	MARSOUIN	NARBOUR PORPOISE or COMMON PORPOISE
MONODONTIDAE		
Delphinapterus leucas	BELOUGA	WHITE WHALE
Monodon monoceros	NARVAL	NARWHAL
PHYSETERIDAE		
Kogia breviceps	CACHALOT PYGMEE	PYGMY SPERM WHALE
Physeter macrocephalus	CACHALOT	GREAT SPERM WHALE
ZIPHIIDAE		
Hyperoodon ampullatus	HYPEROODON BOREAL	BOTTLE-NOSED WHALE
Hyperoodon planifrons		SOUTHERN BOTTLENOSE WHALE
Mesoplodon bidens	MESOPLODON DE SOWERBY	SOWERBY'S BEAKED WHALE
Mesoplodon densirostris	MESOPLODON DE BLAINVILLE	BLAINVILLE'S BEAKED WHALE
Mesoplodon europaeus	MESOPLODON DE GERVAIS	GERVAIS' BEAKED WHALE
Mesoplodon grayi	MESOPLODON DE GRAY	GRAY'S BEAKED WHALE
Mesoplodon mirus	MESOPLODON DE TRUE	TRUE'S BEAKED WHALE
Ziphius cavirostris	ZIPHIUS	CUVIER'S BEAKED WHALE
MYSTICETI		
BALAENOPTERIDAE		
Balaenoptera acutorostrata	RORQUAL A MUSEAU POINTU	MINKE WHALE
Balaenoptera borealis	RORQUAL DE RUDOLPHI	SEI WHALE
Balaenoptera edeni		BRYDE'S WHALE

Source : MNHN, Paris

Balaenoptera musculus	RORQUAL BLEU	BLUE WHALE
Balaenoptera physalus	RORQUAL COMMUN	FIN WHALE
Megaptera novaeangliae	MEGAPTERE	HUMPBACK WHALE
BALAENIDAE		
Balaena mysticetus	BALEINE DU GROENLAND	BOWHEAD WHALE
Balaena glacialis	BALEINE DE BISCAYE	BLACK RIGHT WHALE
ARTIODACTYLA		
SUIDAE		
Sus scrofa	SANGLIER	WILD BOAR
CERVIDAE		
Alces alces	ELAN	ELK
Capreolus capreolus	CHEVREUIL	ROE DEER
Cervus axis	CERF AXIS	SPATTED DEER
Cervus dama	DAIM	FALLOW DEER
Cervus elaphus	CERF ELAPHE	RED DEER
(Cervus elaphus corsicanus)	CERF DE CORSE	
Cervus nippon	CERF SIKA	SIKA DEER
Hydropotes inermis	CERF PORTE-MUSC	CHINESE WATER DEER
Muntiacus reevesi	MUNTJAC	MUNTJAC
Odocoileus virginianus	CERF DE VIRGINIE	WHITE-TAILED DEER
Rangifer tarandus	RENNE	REINDEER
BOVIDAE		
Bison bonasus	BISON D'EUROPE	EUROPEAN BISON
Capra aegagrus	CHEVRE SAUVAGE	WILD GOAT
Capra ibex	BOUQUETIN DES ALPES	ALPINE IBEX
Capra pyrenaica	BOUQUETIN DES PYRENEES	SPANISH IBEX
Ovibos moschatus	BOEUF MUSQUE	MUSK OX
Ovis ammon		ARGALI
Ovis orientalis	MOUFLON	MOUFLON
Rupicapra rupicapra	CHAMOIS	CHAMOIS
RODENTIA		
SCIURIDAE		
Marmota bobak		BOBAK MARMOT
Marmota marmota	MARMOTTE	ALPINE MARMOT
Pteromys volans	ECUREUIL VOLANT	FLYING SQUIRREL
Sciurus carolinensis	ECUREUIL GRIS	GREY SQUIRREL
Sciurus vulgaris	ECUREUIL ROUX	RED SQUIRREL
Spermophilus citellus	SOUSLIK D'EUROPE	EUROPEAN SOUSLIK
Spermophilus pygmaeus		LITTLE SOUSLIK
Spermophilus suslicus	SOUSLIK TACHETE	SPOTTED SOUSLIK
Tamias sibiricus	TAMIAS RAYE	SIBERIAN CHIPMUNK

Source : MNHN, Paris

CASTORIDAE		
Castor canadensis	CASTOR DU CANADA	CANADIAN BEAVER
Castor fiber	CASTOR D'EUROPE	EUROPEAN BEAVER
MURIDAE		
CRICETINAE		
Cricetulus migratorius	HAMSTER GRIS	GREY HAMSTER
Cricetus cricetus	HAMSTER COMMUN	COMMON HAMSTER
Mesocricetus newtoni	HAMSTER DE ROUMANIE	RUMANIAN HAMSTER
Mesocricetus raddei	HAMSTER DORE	GOLDEN HAMSTER
SPALACINAE		
Spalax giganteus		
Nannospalax leucodon	PETIT SPALAX	LESSER MOLE-RAT
Spalax microphthalmus	GRAND SPALAX	GREATER MOLE-RAT
MICROTINAE		
Arvicola sapidus	CAMPAGNOL AMPHIBIE	SOUTHWESTERN WATER VOLE
Arvicola terrestris	CAMPAGNOL TERRESTRE	NORTHERN WATER VOLE
Clethrionomys glareolus	CAMPAGNOL ROUSSATRE	BANK VOLE
Clethrionomys rufocanus	CAMPAGNOL A FLANC GRIS	GREY-SIDED VOLE
Clethrionomys rutilus	CAMPAGNOL A DOS ROUX	NORTHERN RED-BACKED VOLE
Dinaromys bogdanovi	CAMPAGNOL DES NEIGES BALKANIQUE	BALKAN SNOW VOLE
Lagurus lagurus		STEPPE LEMMING
Lemmus lemmus	LEMMING DE MONTAGNE	NORWAY LEMMING
Microtus agrestis	CAMPAGNOL AGRESTE	FIELD VOLE
Microtus arvalis	CAMPAGNOL DES CHAMPS	COMMON VOLE
Microtus cabrerae	CAMPAGNOL DE CABRERA	CABRERA'S VOLE
Microtus guentheri	CAMPAGNOL DE GUNTHER	GUNTHER'S VOLE
Microtus nivalis	CAMPAGNOL DES NEIGES	SNOW VOLE
Microtus oeconomus	CAMPAGNOL NORDIQUE	ROOT VOLE
Microtus rossiaemeridionalis		
Myopus schisticolor	LEMMING DE FORET	WOOD LEMMING
Ondatra zibethicus	RAT MUSQUE	MUSKRAT
Pitymys bavaricus	CAMPAGNOL SOUTERRAIN DE BAVIERE	BAVARIAN PINE VOLE
Pitymys duodecimcostatus	CAMPAGNOL PROVENCAL	MEDITERRANEAN PINE VOLE
Pitymys gerbii		
Pitymys liechtensteini	CAMPAGNOL SOUTERRAIN DU LIECHTENSTEIN	LIECHTENSTEIN'S PINE VOLE
Pitymys lusitanicus	CAMPAGNOL SOUTERRAIN DU PORTUGAL	LUSITANIAN PINE VOLE
Pitymys majori		MAJOR'PINE VOLE
Pitymys multiplex	CAMPAGNOL DE FATIO	ALPINE PINE VOLE
Pitymys savii	CAMPAGNOL DE SAVI	SAVI'S PINE VOLE
Pitymys subterraneus	CAMPAGNOL SOUTERRAIN	COMMON PINE VOLE
Pitymys tatricus	CAMPAGNOL SOUTERRAIN DES TATRAS	TATRA PINE VOLE
Pitymys thomasi	CAMPAGNOL SOUTERRAIN DE THOMAS	THOMAS'S PINE VOLE
GERBILLINAE		
Meriones tamariscinus		

Source : MNHN, Paris

MURINAE		
Acomys minous (A. cahirinus)	RAT EPINEUX	CRETAN SPINY MOUSE
Apodemus agrarius	MULOT A RAIE	STRIPED FIELD MOUSE
Apodemus flavicollis	MULOT A GORGE JAUNE	YELLOW-NECKED MOUSE
Apodemus microps	MULOT PYGMEE	PYGMY FIELD MOUSE
Apodemus mystacinus	MULOT RUPESTRE	ROCK MOUSE
Apodemus sylvaticus	MULOT GRIS	WOOD MOUSE
Micromys minutus	RAT DES MOISSONS	HARVEST MOUSE
Mus domesticus		HOUSE MOUSE
Mus hortulanus	SOURIS DES STEPPES	STEPPE MOUSE
Mus musculus	SOURIS DOMESTIQUE	EUROPEAN HOUSE MOUSE
(Mus musculus musculus)		
(Mus musculus spicilegus)		
(Mus musculus tataricus)		
Mus spretus	SOURIS A QUEUE COURTE	ALGERIAN MOUSE
Rattus norvegicus	SURMULOT	COMMON RAT
Rattus rattus	RAT NOIR	SHIP RAT
GLIRIDAE		
Dryomys nitedula	LEROTIN	FOREST DORMOUSE
Eliomys quercinus	LEROT	GARDEN DORMOUSE
Glis glis	LOIR	FAT DORMOUSE
Muscardinus avellanarius	MUSCARDIN	HAZEL DORMOUSE
Myomimus roachi	LOIR A QUEUE DE SOURIS	MOUSE-TAILED DORMOUSE
ZAPODIDAE		
Sicista betulina	SOURIS DES BOULEAUX DU NORD	NORTHERN BIRCH MOUSE
Sicista subtilis	SOURIS DES BOULEAUX DU SUD	SOUTHERN BIRCH MOUSE
DIPODIDAE		
Alactagulus pumilio		
Allactaga elater		SMALL RIVE-TOED JERBOA
Allactaga major		GREAT JERBOA
Dipus sagitta		NORTHERN THREE-TOED JERBOA
Stylodipus telum		THICK-TAILED THREE-TOED JERBOA
HYSTRICIDAE		
Hystrix cristata	PORC-EPIC	PORCUPINE
MYOCASTORIDAE		
Myocastor coypus	RAGONDIN	COYPU
LAGOMORPHA		
LEPORIDAE		
Lepus europaeus	LIEVRE COMMUN	BROWN HARE
Lepus timidus	LIEVRE VARIABLE	MOUNTAIN HARE
Oryctolagus cuniculus	LAPIN DE GARENNE	RABBIT
Sylvilagus floridanus	LAPIN DE FLORIDE	EASTERN COTTONTAIL

Source : MNHN, Paris

LISTE ANNEXE

INSECTIVORA		
SORICIDAE		
Crocidura wettsteini		
Diplomesodon pulchellum		TURKESTAN DESERT SHREW
CHIROPTERA		
MICROCHIROPTERA		
VESPERTILIONIDAE		
Lasiurus cinereus	CHAUVE-SOURIS GRISONNANTE	HOARY BAT
Myotis nathalinae	VESPERTILION DE NATHALINE	NATHALINA BAT
CARNIVORA		
PROCYONIDAE		
Procyon lotor	RATON LAVEUR	RACOON
MUSTELIDAE		
Mustela furo	FURET	DOMESTIC FERRET
CETACEA		
ODONTOCETES		
PHYSETERIDAE		
Kogia simus		DWARF SPERM WHALE
ARTIODACTYLA		
BOVIDAE		
(Ovis ammon musimon)	MOUFLON MEDITERRANEEN	MEDITERRANEAN MOUFLON
(Ovis orientalis ophion)	MOUFLON DE CHYPRE	CYPRUS MOUFLON
RODENTIA		
SCIURIDAE		
Spermophilus fulvus		LARGE TOOTHED SOUSLIK
Spermophilus rufescens		
MURIDAE		
MICROTINAE		
Ellobius talpinus		NORTHERN MOLE-VOLE
Microtus socialis	CAMPAGNOL DU MOYEN ORIENT	SOCIAL VOLE
Microtus subarvalis	CAMPAGNOL DE L'EPIRE	SIBLING VOLE
Pitymys felteni		
Pitymys mariae	CAMPAGNOL BASQUE	
GERBILLINAE		
Meriones meridianus		MIDDAY GERBIL

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°6/g

LISTE INDICATIVE DES ESPECES POUR LESQUELLES UNE EVOLUTION HISTORIQUE EST RECHERCHEE

ESPECES	PAYS INTERESSES
Galemys pyrenaicus	Portugal
Rattus rattus	Suisse
Myocastor coypus	Belgique
Castor fiber	France
Histrix cristata	Italie
Sylvilagus floridianus	Italie
Orictolagus cuniculus	URSS
Lepus capensis	URRS
Sciurus vulgaris	Portugal
Procyon lotor	Belgique
Nyctereutes procyonoides	Belgique
Ursus arctos	Espagne,France,Italie
Canis lupus	Espagne,Italie,Portugal
Mustela lutreola	Portugal
Mustela herminea	Portugal
Martes martes	Portugal
Lutra lutra	Espagne,France,Portugal
Herpestes ichemon	Portugal
Genetta genetta	Espagne,France,Portugal
Felis sylvestris	Portugal
Lynx lynx	Espagne,France,Portugal
Sus scrofa	URSS
Alces alces	URSS
Capreolus capreolus	Belgique
Cervus elaphus	Belgique,France
Pinnipedia sp.	France
Chiroptera sp.	France

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°7

REGLEMENT INTERIEUR ET CODE DEONTOLOGIQUE DE PROTECTION ET D'UTILISATION DES DONNEES.

(Exemple de réglementation utilisée en France par le Secrétariat de la Faune et de la Flore)

La méthodologie nationale de recueil des données d'observation pour les inventaires de faune et de flore découle d'études réalisées par l'ex-Comité Scientifique Faune et Flore. Les principes retenus sont un système commun de repérage des observations et la plus grande précision au recueil et à l'enregistrement des données.

Les avantages en sont importants dans l'optique de la constitution de véritables **"collection de données"** comparables à ce qu'a été la constitution des herbiers ou collections des museums.

La méthodologie commune rend les données compatibles entre elles ce qui permettra par exemple – comme certains réseaux d'inventaires l'envisagent dejà – des programmes de comparaison des données entre inventaires zoologiques ou botaniques ; elle prend aussi en compte le fait qu'un même observateur de terrain participe souvent à plusieurs inventaires.

La précision de la donnée enregistrée présente la meilleure image de la donnée de terrain en lui conférant sa pleine valeur historique et scientifique ; elle fournit les plus grandes possibilités d'exploitation pour des comparaisons dans le temps. Cette précision à l'entrée des données permet des conversions faciles entre systèmes de coordonnées avec une perte d'information minime en vue des sorties ou publications conformes à certaines exigences ; ainsi, des sorties en U.T.M. sont réalisées dans le cadre des atlas des reptiles, amphibiens et mammifères d'Europe. Enfin, cette précision permet de choisir librement les variations d'échelles souhaitées à la sortie, à partir de données précises recueillies dans le système des grades (Méridien de Paris). Pour plus de détails, consulter la brochure "Comment repérer les observations dans le système des grades et des grilles transparentes de lecture des coordonnées" (diffusée par le S.F.F. depuis le 01-07-1979.)

Et pourtant, cette précision des données fournies dans ce cadre de programmes collectifs, ne nuira en rien aux besoins de protection des données qui découlent de plusieurs idées :

Source : MNHN, Paris

- "l'inventeur" d'une donnée doit en garder le bénéfice scientifique et être protégé à cet égard ;
- toute donnée doit être mise à l'abri pour éviter des captures sauvages ou des visites inopportunes nuisant à la survie des espèces, et cette protection doit être particulièrement forte dans le cas d'espèces menacées ou convoitées.

Actuellement, les données d'observation ou données brutes, c'est-à-dire avec leur précision initiale, sont déposées au Secrétariat de la Faune et de la Flore (Museum National d'Histoire Naturelle) où elles constituent une **collection nationale**.

Le S.F.F. est doté depuis mai 1982 d'un **réglement intérieur** (voir tableaux de procédures d'utilisation des données) adopté par son Conseil de Gestion composé de tous les responsables d'inventaires.

Ce réglement fixe les procédures que le S.F.F. est tenu d'appliquer lors de toute demande de données. Il est basé sur une différenciation des types de demandeurs et des types de demandes susceptibles d'être déposées. Il a été codé pour en simplifier la présentation, ce qui le rend peut-être un peu hermétique, mais prenons un exemple :
Le responsable en titre d'un inventaire, (président, responsable officiel), adresse au Secrétariat une demande de sortie de données de l'atlas en cours (donc données de type D.I) ; le Secrétariat est tenu d'appliquer la procédure P3 qui lui indique que le responsable mandaté d'un programme est libre de demander ses données à tout moment et sous toutes leurs formes. Remarquons toutefois que ce responsable est par ailleurs lié par le **"Code déontologique"**, sachant qu'il a été élu bien-sûr pour la confiance qu'on lui porte. Il n'y a pas de travaux collectifs sans esprit de confiance, de collaboration et de partage. Ajoutons que le code déontologique (voir P 106) implique la possibilité pour une collectivité de mandater des responsables régionaux et départementaux qui- se trouvant en avance dans la prospection - pourraient demander à tout moment les sorties cartographiques correspondant aux fiches dont ils ont assurées la collecte.

On voit ainsi que les données de type D.1 ne pourraient être fournies à d'autres types de demandeurs qu'en application de la procedure P.6, c'est-à-dire après accord formel du groupe responsable F1.

Supposons en outre qu'un atlas arrivé à terme soit publié, donc au stade D.2 ; la publication de synthèse a été faite sur la base des mailles correspondant aux cartes I.G.N. au 1/50 000 (ce qui veut dire pour ce type de sortie que toutes les

Source : MNHN, Paris

observations enregistrées pour une espèce dans cette maille sont synthétisées en un seul point figurant par convention au centre de la maille).

Autre hypothèse : c'est un demandeur de type F.6, donc extérieur à la communauté scientifique, par exemple un éleveur, un marchand, une société d'étude ou d'aménagement, qui souhaite avoir la part de F1 des données appliquées à ses problèmes : s'il demande des données de synthèse de type D5, il n'y a aucune donnée nouvelle ni plus précise que celles figurant déjà sur l'atlas : il s'agit donc d'une simple manipulation informatique de données de synthèse déjà publiées à la même échelle, et la procédure en est simplifiée (P.3 + P.4) ; ce genre d'interrogation n'est d'ailleurs qu'une commodité par rapport à la simple consultation de l'atlas publié ; s'il demande par contre des données brutes de type D.2, c'est-à-dire les données d'observation très précises qui n'apparaissent pas telles quelles dans la publication, les procédures P.5 + P.6 s'appliquent : il faut l'accord formel du groupe responsable (F1) pris après avis de Comité Permanent.

En tout état de cause, les démarches de type F.6 ne tombent pas réellement dans le domaine de compétence du Secrétariat, puisqu'il faudrait avoir beaucoup plus de personnel pour être ouvrable au public. Le S.F.F. est avant tout un service scientifique de recherche et de gestion. Il dirigera sur les responsables d'inventaires ou sur les responsables des secrétariats des Comités scientifiques régionaux Z.N.I.E.F.F. ou autres équipes concernées, ces demandes du public qui doivent en fait donner lieu à des réponses interprétées et adaptées à chaque question et non à la fourniture de données brutes. Il en sera de même pour les études d'impact dont il a toujours été dit que le S.F.F. n'en réalisera en aucun cas, la régle générale étant que le S.F.F. s'interdit l'utilisation des données. Il en est le dépositaire, le gestionnaire et se porte garant de leur disponibilité dans le cadre du réglement intérieur. Son rôle est de développer les travaux collectifs pour la constitution d'une collection nationale de données - données très précieuses pour l'avenir mais aussi très convoitées - dans le cadre d'un service public dont les règles et les modalités sont imposées par la nature même de ces données, les impératifs de respect des découvertes de chacun et de la protection des espèces.

Source : MNHN, Paris

REGLEMENT INTERIEUR

PROCEDURE D'UTILISATION DES DONNEES : A. CODE

CF : CODE DES TYPES DE DEMANDEURS	CD : CODE DES TYPES DE DEMANDES	CP : CODE PROCEDURE
F1. Formation de recherche auteur de données demandées (responsable mandaté). F2. Autre formation de recherche auteur de données. (au S.F.F.) F3. Autre formation de recherche. F4. D.P.N. (Ministère de l'Environnement et autres services.) F5. Autre administration. F6. Tout demandeur.	Données brutes d'observation : D1. En cours de recueil D2. Après publication Données bibliographiques : D3. Références bibliographiques D4. Données brutes issues de la bibliographie. Demandes de types D1 à D4 suivant volume : Sous-catégorie R : RESTREINT I : IMPORTANT T : TOTAL. Synthèse de données brutes : D5. Moins/aussi fine que la publication. D6. Plus fine que la publication Synthèse spéciale à usage administratif ou appliqué : D7 Statistiques : D8 Fichier rouge : D9	Procédures communes à tous les cas : P1. Demandé par un responsable mandaté P2. Selon faisabilité, normes, format et condition du S.F.F. --- Procédure suivant CF et CD : P3. Libre. P4. Avec information de F1 P5. Sur avis du comité permanent des auteurs de données. P6. Sur accord formel de F1 - Variante sur P5 et P6 A : ACCORD R : REFUS. --- P7. Synthèse et statistique informatiques.

Source : MNHN, Paris

PROCEDURE D'UTILISATION DES DONNEES : B. PROCEDURE

Procédures applicables à tous les cas : P1, P2

CF	CD	CP
F1	D1 à D6, D8 , D9 (var.R,I,T)	P3
F2	D1	P6
	D2 variante R variante I variante T	P4 , P5 P4 , P5 P6
	D3 variante R variante I	P3 P5
	D4 variante R variante I	P3 P5
	D5	P3 , P4
	D6	P4 , P5
	D8	P3 , P4
	D9	P5 , P6
F3	D1	P6
	D2	P5 ou P6
	D3	P3

CF	CD	CP
F3 Suite	D4	P4 , P5
	D5	P3 , P4
	D6	P3 , P5 ; ou P6
	D8	P3 , P4
	D9	P5 , P6
F4	D3	P3
	D8	P3
	D5 à D7 D9	P4 , P7
F5	D3	P3
	D5 , D7	P7
F6	D1 , D2 D4 , D6	P5 , P6
	D3 , D8	P3
	D5	P3 , P4

Source : MNHN, Paris

CODE DEONTOLOGIQUE DES INVENTAIRES COLLECTIFS DE FAUNE, DE FLORE ET DE MILIEUX

(MAI 1982)

1- Dans un programme collectif, les "**inventeurs**" de données originales de terrain sont considérés et cités comme co-auteurs des atlas et autres ouvrages de synthèse publiés avec l'aide de leurs données.

L'importance de la contribution des "**inventeurs**" peut être indiquée d'une façon appropriée.

Les **coordonnateurs** et compilateurs sont par ailleurs cités en tant que tels.

Les **rédacteurs** de notices accompagnant les cartes de synthèse des atlas signent avec la mention :" Rédacteur : Un tel" de façon à éviter toute confusion avec la propriété des cartes.

2- Les données remarquables, nouvelles pour la science, sont spécialement mentionnées sous le nom de leur inventeur, et à la place appropriée dans les atlas ou autres publications ; un inventeur de données est entièrement libre d'exploiter ou de publier lui-même à tout moment et comme il l'entend, ses propres données et notamment les découvertes qu'il a pu faire.

3- Les responsables ou comités directeurs d'enquête sont libres de refuser les contributions qui ne leur paraissent pas fondées ou qui s'accompagnent de contraintes auxquelles il ne veulent pas s'assujettir.

4- Les organisations chargées d'une région déterminée dans le cadre d'un programme collectif plus général, peuvent à tout moment, si la masse des données recueillies le permet, publier des atlas régionaux, départementaux (1),... sous forme de "**contribution**" au programme collectif ; elles recueillent auparavant et par écrit l'avis des responsables du programme ; toute publication ainsi réalisée mentionne l'organisme responsable et l'organisme commanditaire de l'étude d'ensemble.

Dans ces conditions, le Secrétariat de la Faune et de la Flore est habilité à réaliser les opérations de synthèse et la cartographie automatique de données pour le compte des organisations locales désignées.

5- Tout coordonnateur amené à collecter les fiches d'autres "inventeurs" s'interdit d'utiliser ou publier pour son compte les données dont il a ainsi communication et dont il n'est pas lui-même l'inventeur.

6- Un coordonnateur ne peut se rendre sur le terrain pour vérifier ou confirmer une donnée qu'après avoir consulté l'inventeur de la donnée concernée.

7- Les inventeurs de données s'engagent à ne fournir que des données sincères et véritables c'est-à-dire qui respectent la forme sous laquelle elles ont été recueillies, sans imprécisions ni modifications ; les coordonnateurs sont tenus de transmettre au S.F.F. toutes les données qui leur sont confiées sans éliminer ou en modifier, sauf dans le cas où, après vérification auprès de l'inventeur (voir article 6), elles seraient invalidées scientifiquement.

8- Les règles ci-dessus s'appliquent, dans le cadre d'un inventaire collectif, à toute donnée qu'elle ait été utilisée pour un atlas ou autre publication de synthèse, ou qu'elle ait été fournie auparavant, par la suite ou à tout moment. Elles constituent la règle générale mais peuvent, par décision collective entre toutes les parties intéressées, être adaptées cas par cas.

9- Les divers points de ce code déontologique seront spécifiés dans tous les atlas ou publications réalisés.

(1) A titre indicatif, un atlas régional est quatre fois plus précis et un atlas départemental huit fois plus qu'un atlas national.

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°8 : ETAT D'AVANCEMENT DE LA CARTOGRAPHIE DES MAMMIFERES PAR PAYS.

PAYS	INVENTAIRE	CARTOGRAPHIE	SYSTEME CARTOGRAPHIQUE	BIBLIOGRAPHIE
BELGIQUE	- Réalisé (pour la partie Francophone). Données publiées en 1983.	- Réalisée.	UTM 5/5	VAN DER STAETEN Mise à jour annuelle - Vertébrés menacés en Wallonie (1983).
ESPAGNE	- Régionaux (en cours). - National pour l'ours, le loup, le lynx, la loutre et les chiroptères (en cours).	- Régionale (1/4 du pays). - Réalisée : atlas du Pays Basque (chiroptères exclus). - En cours : atlas des mammifères de Catalogne, des asturies de Galice.	UTM 10/10	- A créer. - Livre rouge sur les vertébrés (1986).
FRANCE	- Réalisé : Mammifères Sauvages de France (publié en 84). En cours de mise à jour pour certaines espèces. - En cours : enquête répartition des ongulés et carnivores .	- Réalisée : atlas des mammifères de France (1984). - En cours : atlas régionaux. - Réalisée : . carte des carnivores de France (ONC). . carte des ongulés (ONC). - En cours : carte des ongulés de France (DPN).	- 0,2 X 0,2 grades - 0,4 X 0,2 grades (espèces menacées) Décigrades Par commune	- Bibliographie des mammifères d'Europe - 1980. - Bulletin et revue Arvicola. - Encyclopédie des carnivores sauvages de France. - livre rouge : . T1 / Vertébrés
GRECE	- En cours : petits carnivores, rongeurs, chiroptères. - Réalisé : rongeurs de Crête.			

Source : MNHN, Paris

PAYS	INVENTAIRE	CARTOGRAPHIE	SYSTEME CARTOGRAPHIQUE	BIBLIOGRAPHIE
ITALIE	- Régionaux **CENTRE et SUD :** - Réalisé : lutra lutra, canis lupus, rongeurs... A revoir car vieilles données. - Projet : latium (BOITANI). **PIEMONT :** - En cours : 1979 - Parcs et Réserves (18).	- Régionaux. - En cours : carte des mammifères de Sicile. idem - En cours : atlas de mammalogie du Piémont. Distribution du hérisson au N.O.	UTM	- Données et littérature sur les rongeurs.
POLOGNE	- Réalisé	Atlas des mammifères Polonais	UTM 10/10 Grille géographique	- Livre rouge des vertébrés polonais.
PORTUGAL	- Presque fini : mammifères terrestres - données disponibles pour la partie continentale.	Atlas presque achevé	UTM 10/10	- en projet : livre rouge des vertébrés.
ROYAUME-UNI	- En cours : enquêtes sur le blaireau, la martre et la loutre.	Atlas national publié	Grille britannique 10/10 Km	
SUISSE	- Inventaire national des mammifères 84-89 - En projet : chiroptères.	Atlas des mammifères (1984-1989)	Maille de 1 km^2 Grille de l'office topographique fédéral	Centre Suisse de documentation sur la faune (Zurich).
URSS	- Régionaux (par Comités d'Etat).		Système aisément transposable	

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°9 : NORMES TECHNIQUES SUR L'ATLAS DES MAMMIFERES D'EUROPE ET DISCUSSIONS.

THEMES ABORDES	PROBLEMES SOULEVES	SOLUTIONS PROPOSEES/RETENUES
SYSTEME CARTOGRAPHIQUE	- Système UTM 50/50 km - Adéquation de la dimension de la maille à l'échelle européenne et pour les données historiques.	- Chaque pays peut choisir son propre système cartographique ou une méthode de traitement plus souple que la maille fixe, adapté à chaque environnement et à chaque problématique. - Une conversion dans le système européen permettra d'incorporer les données issues des différents inventaires.
LES SOURCES DE DONNEES		
- DONNEES DE TERRAIN - déjà publiées - personnelles	Problèmes de VALIDATION Problèmes de CESSION	- Par le correspondant du pays comme pour l'Atlas des Reptiles et Amphibiens. - Sinon retour à l'auteur après corrections. - Autorisation préalable du chercheur.
- DONNEES DE BIBLIOGRAPHIE	**Inconvénients :** - problèmes de systématique dans la bibliographie ancienne (surtout pour les micromammifères) - problèmes des dénominations anciennes et des taxons nouveaux - demande plus de travail - problèmes d'inadéquation aux cartes actuelles (risque de perte d'information).	- On gardera les données anciennes qu'on codera.

Source : MNHN, Paris

THEMES ABORDES	PROBLEMES SOULEVES	SOLUTIONS PROPOSEES/RETENUES
- COLLECTIONS DE MUSEE	**Avantages :** - vision historique - conservation des espèces, habitat - abondantes et sûres pour les grandes espèces de mammifères (lynx, ours...) - source d'informations importante au Royaume- Uni : archives des chasses à courre. **Inconvénients :** - corrections anciennes pas précises (période, localisation) - problème des collections étrangères.	
- FICHIERS NATIONAUX	**Avantages :** - sûreté - intérêt historique.	- Echange des données entre Musées - Communication au pays d'origine des données se trouvant à l'étranger. - La Constitution de fichiers nationaux de données brutes est indispensable. Ils doivent être les plus précis possibles.

Source : MNHN, Paris

THEMES ABORDES	PROBLEMES SOULEVES	SOLUTIONS PROPOSEES/RETENUES
LA COLLECTE DES DONNEES (COORDINATION DU RESEAU INFORMATEURS)		
- AU NIVEAU EUROPEEN	- Liste des coordonnateurs nationaux à réunir.	
- AU NIVEAU NATIONAL	- Nécessite d'un coordonnateur national, un interlocuteur privilégié responsable par pays ou par région/thème..., unique de préférence, et représentatif (il faut qu'il ait accès à toutes les sources d'information).	
	- Problème de la désignation de ce coordonnateur : les personnes présentes ? Problèmes des candidatures multiples pour un même pays. Problèmes des pays absents mais souhaitant participer.	- Liste précise à établir : Portugal : 2 coordonnateurs (administratif et scientifique) Belgique : 2 coordonnateurs (2 régions) URSS, Espagne : 1 coordonnateur
	- Problèmes des pays où on n'a pas d'informations sur cette coordination.	
LA DIFFUSION DES DONNEES	- Problème des liens avec les sociétés nationales, de l'utilisation des données collectées par ces sociétés. - Problème de l'utilisation des données appartenant aux sociétés non membres.	- On se sert des publications et non des données brutes, sinon on demande une autorisation préalable

Source : MNHN, Paris

THEMES ABORDES	PROBLEMES SOULEVES	SOLUTIONS PROPOSEES/RETENUES
LE QUESTIONNAIRE		
- STATUT LEGAL		
Partie remplie par les autorités compétentes	- Problème de l'efficacité des mesures de protection	- On créera un paragraphe, permettant d'introduire un commentaire sur l'efficacité de la protection.
- STATUT BIOLOGIQUE		
Tendances de l'aire de répartition	- Si Expansion : du point de vue biogéographique, il serait intéressant de mentionner la direction de l'expansion	- On pourrait introduire des pourcentages ex. : stabilité = 20 %, et régression = 80 % de l'aire de répartition
	- Cela demande des informations très précises dont on ne dispose pas toujours	
Etat et tendance des populations	-Il faudrait mentionner les facteurs de risques encourus par les espèces (pour les causes de régression)	- Introduction de rubriques sur les causes de la régression et les facteurs de risque.
Estimation de la densité / 100 km^2	- Problèmes des espèces dont la densité est trop changeante (ex. Belettes)	- Peut-être est-il possible d'introduire une densité moyenne par région
Estimation des populations	- Quasi impossible à remplir pour les rongeurs	
	- Problème de cohérence : pour les très petites espèces, nombres astronomiques et fluctuations très rapides. Il est difficile de dire ensuite que l'espèce est menacée.	- Ce n'est pas incompatible
	- Problèmes des fourchettes larges : ex : entre 50 000 et 500 000 chauves-souris en Pologne.	- Choix d'une échelle d'ordre de grandeur de croissance géométrique.

Source : MNHN Paris

THEMES ABORDES	PROBLEMES SOULEVES	SOLUTIONS PROPOSEES/RETENUES
	- Problèmes de la valeur scientifique si l'on prend la moyenne des estimations.	- Liste des espèces pour lesquelles on essaiera d'aller le plus loin possible dans les réponses aux questions posées ci-contre
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS		
- espèce probablement présente		
- espèce introduite	- Quel code pour les espèces accidentellement réintroduites dont la présence est maintenant régulière ?	- On codera les deux informations
- Espèces migratrices	- Quid des espèces qui se sont introduites toutes seules ?	- Cela rentre dans le cas de l'évolution historique. C'est différent de l'introduction volontaire ou accidentelle
- la typologie des milieux	- données de climatologie à l'échelle européenne .	
Date d'observation	- Problème de la décennie : pour certaines données historiques, l'expression par décennie est-elle suffisante, ou faut-il préciser l'année ?	- On insèrera en plus la décennie correspondant aux informations. Chaque formulaire portera sur une espèce et une décennie.
Origine des données	- Pour les données de terrain, il faudrait scinder les différents types d'observation selon l'indice (crotte, crâne, pelote de réjection)	
	- Faut-il prendre en compte les observations de colonies ou d'individus isolés ?	- 2 formulaires : . 1 pour les colonies seulement . 1 pour les observations ponctuelles

Source : MNHN, Paris

ANNEXE N°10

PROGRAMME DE TRAVAIL DU SEMINAIRE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL SUR LES MAMMIFERES D'EUROPE.

- En français

- En anglais

Source : MNHN, Paris



SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE
Museum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier 75231 PARIS CEDEX 05
Tél. : 43.36.54.32

SEMINAIRE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL SUR LES MAMMIFERES D'EUROPE

PARIS, FRANCE, 27-29 JUIN 1988

PROGRAMME DE TRAVAIL

LUNDI 27 JUIN (après-midi)

$14^{h}30$: Ouverture par François LETOURNEUX
Directeur le la Protection de la Nature
Ministère de l'Environnement

$14^{h}45$: Introduction scientifique
par le Professeur Jean DORST
Membre de l'Institut
Directeur du Laboratoire de Zoologie
(Mammifères et Oiseaux)
Museum National d'Histoire Naturelle

$15^{h}15$: Exposé des grandes lignes du projet

16^{h} : Pause café

$16^{h}15$: L'exemple de l'Atlas Herpétologique Européen (S.E.H.)

$16^{h}45$: Discussion générale sur les objectifs

$19^{h}30$: Dîner d'honneur

MARDI 28 JUIN (matin et après-midi)

1. LES SOURCES DE DONNEES RETENUES ET LEUR EXPLOITATION.
2. METHODOLOGIE : la fiche d'enquête ; évaluation et exemples des problèmes rencontrés.
3. LE SUPPORT CARTOGRAPHIQUE RETENU : niveau de précision et système géographique ; mode de report des données.
4. COLLECTE DES DONNEES : coordination et correspondants.
5. TRAITEMENT ET PROTECTION DES DONNEES.
6. TAXONOMIE DE REFERENCE ET CHAMP DE L'ENQUETE.

MERCREDI 29 JUIN (matin)

1. SYNTHESE SUR LE PROJET.
2. CALENDRIER : RESULTATS ET PUBLICATIONS.
3. APPLICATIONS AU BENEFICE DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT.

Clôture du séminaire par Jean SERVAT
Ingénieur général du Génie Rural des Eaux et Forêts
Directeur de l'Office National de la Chasse

Source : MNHN, Paris

INDICATIONS PRATIQUES SUR L'ORGANISATION

LANGUES DE TRAVAIL : Français et Anglais
(traduction simultanée)

LIEU DE REUNION : (voir aussi le plan joint)
Museum National d'Histoire Naturelle
Jardin des Plantes
Salle de conférences du laboratoire de Géologie
43, rue de Buffon - 75005 Paris

métro : Gare d'Austerlitz, Jussieu, Place Monge
autobus : 67, 24, 57, 63, 65, 89, 91

ORGANISATION ET SECRETARIAT DU SEMINAIRE :

Secrétariat de la Faune et de la Flore
Museum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75231 Paris Cedex 05 FRANCE

Téléphone : 1.43.36.54.32
Télécopie : 1.43.36.13.39

REPAS : Un dîner d'honneur est offert par les organisateurs le lundi 27 au soir.
Le déjeuner du mardi 28 est également pris en charge.

LOGEMENT : Voir liste des hôtels jointe.

HORAIRES DU SEMINAIRE : Ouverture : lundi 27 juin à 14h30
Clôture : mercredi 29 juin à 12h30

HOTELS : Voir liste des hôtels et plan joints (5ème arrondissement de Paris)

••••••••••••••••••••

EXPOSITION DE DOCUMENTS SUR LES MAMMIFERES D'EUROPE

Nous vous invitons à présenter tout document sur les mammifères de votre pays ; ils seront exposés durant le séminaire :

- faunes ; listes ; catalogues ;
- atlas de répartition ;
- livres rouges des mammifères menacés ;
- monographies et études spécifiques.

Source : MNHN, Paris



SECRETARIAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE
Museum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier 75231 PARIS CEDEX 05
Tél. : 43.36.54.32



INTERNATIONAL SCIENTIFIC SEMINAR ON THE MAMMALS OF EUROPE

PARIS, FRANCE, 27th-29th JUNE 1988

AGENDA

MONDAY 27th JUNE (afternoon)

2.30 p.m. : Opening speech by François LETOURNEUX
Director of Nature Protection
Ministry of the Environment

2.45 p.m. : Introductory scientific speech
by Professor Jean DORST
Member of the Institute
Director of the Zoology Laboratory
(Mammals and Birds)
National Museum of Natural History

3.15 p.m. : Briefing on the main points of the project

4.00 p.m. : Coffee break

4.15 p.m. : Example of the European Herpetological Atlas (S.E.H.)

4.45 p.m. : General discussion about the objectives

7.30 p.m. : Official dinner

TUESDAY 28th JUNE (morning and afternoon)

1. SOURCES OF SELECTED DATA AND THEIR EXPLOITATION.
2. METHODOLOGY : investigation form ; valuation and examples of the main problems encountered.
3. MAPPING MEDIUM SELECTED : level of precision and geographical system ; method of data reporting.
4. DATA GATHERING : co-ordination and correspondants.
5. DATA PROCESSING AND PROTECTION.
6. REFERENCE TAXONOMY AND FIELD OF INVESTIGATION.

WEDNESDAY 29th JUNE (morning)

1. A SYNTHESIS OF THE PROJECT.
2. TIME-TABLE : RESULTS AND PUBLICATIONS.
3. APPLICATIONS FOR THE BENEFIF OF INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS CONCERNES WITH ENVIRONMENT.

Closing session by Jean SERVAT
General Engineer of Rural Engineering of the Forestry Commission
Director or the National Hunting Board

Source : MNHN, Paris

USEFUL INFORMATIONS ABOUT THE ORGANISATION

WORKING LANGUAGE: French and Engilsh
(simultaneous translation)

MEETING POINT : (see also enclosed map)
Museum National d'Histoire Naturelle
Jardin des Plantes
Salle de conférences du laboratoire de Géologie
43, rue de Buffon - 75005 Paris

underground : Gare d'Austerlitz, Jussieu, Place Monge

Bus : 67, 24, 57, 63, 65, 89, 91

ORGANISATION AND SECRETARIAT :

Secrétariat de la Faune et de la Flore
Museum Nationals d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75231 Paris Cedex 05 FRANCE

Telephone : 33/1.43.36.54.32
fax : 33/1.43.36.13.39

MEALS : an official dinner (monday 27th) and a lunch (tuesday 28th) are offered by the organizers

HOTELS : see enclosed list.

TIME-TABLE : Opening session : monday, 27th june at 2.30 p.m.
Closing session : wednesday, 29th june 12.30 p.m.

•••••••••••••••••••••

EXPOSITION OF DOCUMENTS CONCERNINGTHE MAMMALS OF EUROPE

We invite you to present any document concerning the mammals of your country ; they will be exposed during the seminar :

- -faunas ; lists ; catalogues ;
- -atlas of distribution ;
- -red books of threatened mammals ;
- -specific studies and monographs.

BIBL.DU MUSEUM PARIS

Source : MNHN, Paris

EXPRESS TIRAGES
128, av. du Gl Leclerc 92340 Bourg la Reine - Tél. 46.61.31.31

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris